

LA PINARDIÈRE

BULLETIN GENEALOGIQUE DE L'ASSOCIATION
"LES DESCENDANTS DE LOUIS PINARD, INC."

Trois-Rivières

Le 1er février 1981

Volume 2 numéro 1

SOMMAIRE DE CE NUMERO

- Mot de notre président, Lucien Florent.....p. 3
- Marguerite Pinard, fille de Louis.....p. 5
- Notre banque de données sur ordinateur.....p. 18
- Historique de l'association.....p. 22
- COMMUNIQUE DE PRESSE.....p. 24
- Souvenirs de la fête du 16 août 1980.....p. 25
- Témoignage à la suite de la fête.....p. 29
- Collection de photographies.....p. 30
- Provenance des noms de famille.....p. 31
- Guillaume Pinard dit Beauchemin, fils.....p. 33
- Saviez-vous que.....p. 35
- Explication du blason de l'association.....p. 37
- Antoine Pinard, fils de Louis.....p. 38
- Nos généreux commanditaires.....p. 50

Les descendants de Louis Pinard comprennent aussi des Lauzière, des Gaucher,
des Beauchemin, des Raiche, des Florent, des Fleurant, ainsi que
des Launière, des Lauzier, etc...

"Les Descendants de Louis Pinard, inc." est une corporation à but non lucratif créée le 19 octobre 1979. Un comité de publication rédige deux fois par an ce bulletin généalogique.

Conseil d'administration

Lucien Florent, prés.
Jacqueline Raiche-Jolicoeur, vice-prés.
Léo Therrien, vice-prés.
Jean-Eudes Fleurent, trés.
Thérèse Raiche-Geoffroy, sec.
Paul E. Beauchemin, adm.
Guy Lauzière, adm.
Marcelle Pinard-Lemire, adm.
Marie-Anne Pinard, adm.

Comité de publication

Jacques Desmarais
Denise Raiche
Jean-Luc Geoffroy

Comité de recherches

Lucien Florent
Denise Raiche
Léo Therrien
Jean-Louis Trudel
Jacques Desmarais
Jean-Eudes Fleurent

Comité des fêtes

Estelle Raiche-Dion
Jacqueline Raiche-Jolicoeur
Thérèse Raiche-Geoffroy
Marie-Anne Pinard

Responsables régionaux

Bon-Conseil-St-Grégoire
Drummondville
Hull-Ottawa
Longueuil
Montréal
Nicolet-Ste-Monique
Québec
Shawinigan
Sherbrooke
St-Jean
Trois-Rivières

Léo Therrien
Paul-Emile Lauzière
Bertrand Fleurent
Jacqueline Raiche-Jolicoeur
Estelle Raiche-Dion
Marie-Anne Pinard
Germain Pinard
Maurice Lauzière
Jean-Eudes Fleurent
Thérèse Raiche-Geoffroy
Lucien Florent

Ce bulletin est en vente au 3155 Chambois, Trois-Rivières, G8Y 3M7 au prix de \$2.50 l'unité. Il est envoyé gratuitement aux membres.

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec

Mot du président

Chers cousins, chères cousines,

Nous avons été très heureux de vous compter pour la plupart d'entre-vous parmi les quelque mille personnes qui sont venues fêter le 16 août dernier le 300e anniversaire du deuxième mariage de notre ancêtre commun Louis Pinard avec Marie-Ursule Pépin.

Quels merveilleux moments y avons-nous vécus! L'atmosphère en était une de fête et de fraternité pour ces grandes retrouvailles où tous vibraient d'une même chaleur et du même respect pour les liens ancestraux qui nous unissent si fortement.

Qu'il était beau et significatif à la fois de voir se cotoyer les Fleurent, les Lauzière, les Raïche, les Beauchemin, et, bien entendu les Pinard. Cette fête a permis la création de liens que nous souhaitons le plus indissolubles possible dans le présent comme dans l'avenir. Nul doute que ces retrouvailles ont favorisé l'émergence d'une force ancestrale qui, j'en suis convaincu, se développera de plus en plus dans le futur.

Il vous appartient de favoriser la croissance de cette force et de la rendre encore plus intense. Cette force est également appuyée par les supporteurs actifs de notre association, ainsi que par ses membres si dévoués. L'association des Descendants de Louis Pinard sera à la grandeur des espérances et de la motivation que chacun y apportera. Nous sommes pleinement assurés de votre intérêt et de votre appui pour en favoriser la croissance.

La grande fête du 16 août dernier a été organisée et menée de main de maître par une équipe très nombreuse de bénévoles qui y ont mis tout leur coeur, et qui y sont allés souvent de leurs épargnes personnelles pour assurer le succès de la fête, et ce, sans l'aide de subventions de quelque niveau que ce soit. Félicitations et remerciements au comité d'organisation de la fête, dont les membres ont tant dépensé de leurs énergies pour faire de cette fête une réussite. Mille mercis également aux participants qui sont venus de tous les coins du pays et même des Etats-Unis.

En 1981, notre association se développera au rythme de votre participation. En plus d'assurer la publication d'un bulletin semestriel, et de vous fournir des informations sur l'ascendance des membres, nous colligerons le plus grand nombre de documents possible sur Louis Pinard et ses descendants. Nous sommes fiers de nous enorgueillir d'une banque de données informatisées, unique en son genre, portant sur les descendants de Louis Pinard, où des milliers d'informations sont consignées et faciles à retrouver. Les attestations d'ascendance que la plupart d'entre vous avez reçue récemment en sont un exemple. N'est-ce pas un bel exemple des temps présents marchant main dans la main avec le passé ?

Notre association date de trois ans. Quel chemin parcouru depuis les débuts! En effet, c'est en 1977 que quelques personnes ont commencé à se rencontrer dans le but de former une association. Ces réunions ont amené la formation d'un comité provisoire. L'année 1979 a été décisive pour l'association, puisque c'est le 17 octobre de cette année que nous avons obtenu notre charte, et que c'est au même moment que le comité d'organisation de la fête du 16 août 1980 a été mis sur pied. De plus, chaque région du Québec a vu la formation de sous-comités régionaux pour assurer la présence de notre association. Cette évolution ne s'est pas faite sans chocs d'idées, mais, comme dit le vieil adage, du choc des idées naît la lumière: il ne pouvait mieux s'appliquer que dans ces circonstances!

Le comité provisoire s'est transformé en un comité permanent lors de la fête du 16 août 1980, alors que les membres ont élu leur exécutif. Cet événement venait couronner trois ans d'efforts! Votre association a maintenant sa charte, son blason, son bulletin périodique, sa banque de données, son sceau: elle est donc bien préparée pour répondre aux multiples besoins de ses membres et pour assumer sa responsabilité du maintien des liens si solidement créés et établis entre les descendants de notre ancêtre commun, Louis Pinard.

Encore une fois, merci à tous, et au prochain bulletin!

Généalogiquement vôtre,

Lucien Florent, Président

MARGUERITE PINARD

fille de Louis et de Marie-Madeleine Hertel

Dans le premier bulletin de la Pinardière (janvier 1980), nous vous avons présenté les fils de Louis Pinard. Nous allons maintenant vous donner un aperçu de la vie de l'une de ses filles: Marguerite, née en 1670 et mariée à François Reiche. Nous aurions aimé vous donner plus de détails à son sujet, mais les femmes du 17 ième siècle vivaient à travers les actes officiels passés par leur époux plus que par leurs propres actes. C'est pourquoi Marguerite sera connue par son époux, François Reiche.

Les origines de François Reiche

François Reiche était le fils de Philippe Reiche charpentier de son métier, et de Paule Rousse. Il venait de la paroisse de Notre-Dame de la Fort, évêché de Carcassonne au Languedoc. en France. Si nous regardons une carte de la France nous constatons que Carcassonne se trouve dans le sud du pays, dans le Massif Central, tout près de l'Espagne et aussi très près de la Méditerranée. Comment un homme dans la vingtaine de cette région des plus clémentes, se retrouve un jour sur un navire en destination de la Nouvelle-France, ce pays de froid, de tempête et de difficulté qu'il était à cette époque. Pour l'instant, malgré mon bon vouloir, je n'ai trouvé aucun acte d'engagement, aucun motif qui ont pu le pousser à s'installer dans cette partie de l'Amérique du Nord.

Chose certaine, son contrat de mariage du 15 février 1692 à Québec, est le premier document qui relate sa présence dans ce pays. (1) Aurait-il servi trois ans comme engagé comme le voulait la coutume d'ici avant de se marier? Nous n'en savons rien. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il était certainement en Nouvelle-France le 10 juillet 1691, date de l'arrivée au pays du dernier navire venant de France, "L'Honoré", pour cette année là.(2)

1- Contrat de mariage du 15-2-1692, notaire Genaple, Québec.

2- Recherche Historique de l'Amérique Française, 1952, p. 510. "Liste des navires ayant fait le voyage entre La Rochelle et le Canada de 1632-1693"

Comme le nom Raiche est un nom assez rare, j'ai pensé qu'il serait intéressant de connaître la source possible de ce nom. Dans le livre "Origine des Familles Canadiennes-Françaises" (1), on nous donne comme première signification que le nom viendrait de DeRaches, commune au département du Nord, arr. de Douai, sur la lisière sud du bassin, tout près de la ville de Lille, ce qui m'a surprise un peu. Si leur nom provient de ce coin de France, ou les gens les associaient aux gens du nord comme type, ou alors les ancêtres étaient de bons voyageurs puisqu'ils seraient partis du Nord complètement de la France pour descendre au Sud tout à fait. Puis, ce volume nous donne une autre explication. Le mot raiche équivaldrait au mot acide. Je ne crois pas que cette signification décrirait notre homme, mais comme les noms de personnes proviennent souvent de lieux ou bien de boutade, de surnom, alors rien n'est impossible comme signification de ce nom.

Son métier

Cet homme possédait une certaine instruction et un métier fort convenable pour son temps. Toujours dans son contrat de mariage du 15 février 1692, on nous donne comme information, qu'il est archer de la maréchaussée et menuisier, âgé de 26 ans.

Nous apercevons aussi sa signature sur chaque acte notarié, au Conseil Souverain et dans les archives du Séminaire en ce qui concerne les papiers de la Confrérie de Ste-Anne, où il était marguillier.

En 1711, il est élu maître de la Confrérie de Ste-Anne. (2) Dans le contrat de mariage de sa fille Marguerite-Françoise du 21 janvier 1717 (3), François Reiche est mentionné comme maître-menuisier. Le 7 janvier 1698, dans "Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France"

-
- 1- Dionne, N.-E., Origine des Familles Canadiennes-Françaises, Québec, Laflamme & Proulx, 1914.
 - 2- Archives du Séminaire. Polygraphie 29 no 16, p.11 (16 août 1711).
 - 3- Contrat de mariage, (21-1-1717), notaire Dubreuil, Québec.

on le dit bien archer de la dite Maréchaussée.(1) Il a pratiqué son métier de menuisier en même temps que Vincent Bériaut, son voisin, menuisier lui aussi, et parrain de sa fille Marie-Louise, et que Jean Verrier maître-menuisier.

Je ne peux vous en dire beaucoup sur son métier de menuisier, faute de papiers officiels, je ne peux vous confirmer s'il a eu des engagements importants pour la construction soit pour l'Etat ou autres. Néanmoins, il dut certainement bien gagner sa vie, puisqu'il demeura dans la Haute-Ville durant des années et qu'il put faire instruire convenablement tous ses enfants.

Son emplacement

Si nous en croyons les écrits officiels du temps, nous constatons que François Reiche a toujours demeuré dans la Haute-Ville de Québec. Au baptême de son fils Pierre Joseph, le dimanche 12 juin 1695 (2), François Reiche est mentionné menuisier demeurant proche du palais. L'année suivante le 13 novembre, (3) au baptême de sa fille Marie Louise on le mentionne toujours menuisier demeurant à la Haute-Ville.

Dans un contrat en 1695 (4), notre homme achète un emplacement sur la rue Buade à l'entrée de la place Notre-Dame de Québec. Le terrain a 47 pieds de largeur en front sur la rue Buade, cent pieds environ de profondeur jusqu'aux emplacements de Vincent Bériaut et Jean de Lalonne, puis une cinquantaine de pieds de largeur le long des dits emplacements, joignant d'un côté le terrain de Jean Vergent sieur de Prénouveau et de l'autre côté le terrain de Mme Jacques Boissel, la veuve de celui-ci. Donc son emplacement n'était ni joint à la rue du Trésor, ni à celle de la rue Desjardins, et lorsque nous regardons les plans de la ville de Québec de

1- Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, volume IV, pages 263-264.

2- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1693

3- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1695

4- Contrat de vente d'un emplacement, 1695-11-13, notaire Louis Chambalor Québec.

l'époque, nous voyons clairement qu'entre la rue du Trésor et la rue Desjardins il n'y avait que trois maisons et une grange. Puisqu'il était entre deux emplacements et que dans les contrats du régime français, la mesure utilisée est le pied français équivalent à 1.06575 pieds anglais, en convertissant les mesures de cet emplacement en pieds anglais, nous obtenons approximativement les mesures du lot du cadastre de la ville de Québec, numéro 2821-1 de la rue Buade.(1)

Aux archives du Séminaire, les papiers de l'année 1695 démontrent que le nouvel emplacement de François Reiche se trouvait dans la censive de la fabrique, et qu'il y avait sur ce terrain une maison en menace de ruine.(2) Dans le procès-verbal d'alignement de 1713, il est donné l'emplacement du terrain et de la maison (que le sieur Reiche veut construire sur la rue Buade).(3) Nous apprenons aussi dans le recensement de Québec en 1716, que le nommé Reiche demeure rue Buade avec sa famille, à côté de M. de la Martinière-fils.(4)

Marguerite aura donc connu la vie de ville, aura participé aux festivités de toutes sortes qui s'offraient à elle étant donné la proximité de sa demeure du centre de la ville de Québec.

Sa famille

Le plus important de ses biens et de ses réalisations était certainement sa famille.

-
- 1- Voir cartes du Vieux-Québec, dans Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, Québec, août 1970.
 - 2- Archives du Séminaire, Polygraphie 29, no 61
 - 3- Procès-verbaux des Grands Voyers, Procès-verbal d'alignement donné par Florent de la Cétière, 22 août 1713, cahier A, pièce no 60 et no 61, Québec
 - 4- Beaudet, l'abbé Louis, Recensement de la ville de Québec en 1716, Québec, 1887

Le 18 février 1692 (1), François Reiche prend pour épouse Marguerite Pinard, fille de Louis Pinard Chirurgien et de Marie Madeleine Hertel (Décédée), de Champlain près de Trois-Rivières. Ils se marient à l'église Notre-Dame de Québec en l'absence du père de l'épouse, qui se trouve dans ce temps en France. Sa femme, Marguerite sait elle aussi signer son nom très lisiblement.

Et la famille commence avec l'arrivée le 12 août 1693 (2) d'une petite fille Marguerite-Françoise. On lui donne comme parrain nul autre que Nicolas Joseph Servigny, fils de Monsieur de Champigny, intendant en tout de ce pays, et comme marraine, Mlle Marie Madeleine Chartier la fille de Monsieur de Lotbinière, lieutenant général en ce pays; avec des noms aussi prestigieux, elle devait pouvoir commencer sa vie avec sérénité et bon goût. Malheureusement, elle n'eût le temps d'être mariée qu'une année avec Jean Leduc, du 26 janvier de l'année 1717 (3) au 10 août 1718, date de son décès. On lui fit un service funéraire auquel assistait Mrs de Maizerets grand chantre de la Cathédrale.(4)

Le deuxième de la famille, Joseph, naît le dimanche 12 juin 1695.(5) Il eut une vie et une carrière des plus longue pour son époque. On lui donna Pierre André de Leigne pour parrain et comme marraine, une fille de Chambre de l'intendant, Elizabeth Duverger. Une étude sur les fils de Québec de Pierre-Georges Roy, nous dit "Qu'après avoir fait ses études au séminaire de Québec il fut ordonné prêtre le 18 août 1720. On le nomme dès l'automne de la même année curé de Saint-Antoine de Tilly, où il fit construire l'année suivante la deuxième église, et demeura curé jusqu'en 1733. En 1740, il fut nommé vicaire perpétuel de Québec et en 1741, curé de la paroisse de Château-Richer. Enfin le 28 septembre 1752, il revient à Québec comme Chanoine du chapitre de Québec. Il cumule aussi la fonction d'aumônier des Ursulines de Québec à partir du 18 janvier

1- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1692

2- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1693

3- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1717

1755. Le 14 septembre 1759, il signe l'acte de sépulture du Marquis de Montcalm. Il se retire à l'Hopital Général de Québec et y décède le 2 avril 1770 à l'âge de 75 ans."(1)

Marie Louise, la troisième est née le 13 novembre 1696. Son parrain Vincent Bériaut est menuisier comme son père, et sa marraine Louise Guyon est femme de Pierre Racin.(2) On la retrouve s'enrôlant dans la confrérie de Sainte-Anne le 26 juillet 1716 et ayant payé ses droits jusqu'en 1726.(3) Le 18 avril 1723, elle se marie avec Joseph Picard.(4) Le couple reste dans la paroisse Notre-Dame de Québec jusqu'au 15 mai 1726 au moins, puisqu'ils y font baptiser leur deuxième fils. Au contrat de mariage de sa soeur Marie-Jeanne, on la dit veuve du Sr Joseph Lepicard marchand de cette ville. Et puis je perds sa trace complètement. Je ne sais pas où et le moment de sa mort, et ce qu'elle a bien pu faire.

Le sept octobre 1698 s'ajoute à cette famille François-Louis(5). Le Sr Joseph Crevier seigneur de Saint-François devient son parrain et Marie Racine femme de Jean Bouchart dit Belleville devient sa marraine. Sa vie ne dure même pas une année et le 7 juillet 1699,(6) François-Louis meurt. François Reiche et Marguerite perdent leur premier enfant.

Comme s'était la coutume dans beaucoup de famille lorsque le 24 mars 1700 naît à nouveau un garçon, alors on donne à celui-ci le nom de son frère décédé l'année précédente. L'enfant François est parrainé par le Sieur Estienne Grand-mesny et par Barbe Pagé.(7) Celui-ci résistera aux maladies et aux difficultés du temps. Il s'enrôlera dans la Confrérie de St-

1- Roy, Pierre-Georges, Fils de Québec, Première Série, Lévis, 1933, p. 149-150

2- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1696

3- Archives du Grand-Séminaire de Québec, Polygraphie 29, no 16, 486

4- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1723

5- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1698

6- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1699

7- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1700

Anne le 26 juillet 1716 en même temps que sa soeur.(1) Et comme la dévotion devait être grande dans cette famille, il est ordonné prêtre à son tour le 21 octobre 1725 et entre chez les Récollets sous le nom de Pierre-Baptiste. Il meurt à Québec en septembre 1750 et est inhumé chez les Récollets.(2)

Une autre fille Marie Jeanne baptisée le 12 février 1702,(3) ne put résister à la petite vérole(4) qui sévissait à Québec entre l'année 1702 et 1703, puisqu'on l'inhuma le 18 décembre 1702.(5)

L'année suivante, en date du 22 octobre 1703, vient au monde Claude, à qui l'on désigne Claude Vandandaigne et Anne Juneau comme parrain et marraine.(6) Cet enfant ne devient jamais adulte. Malgré le désir de ses parents, le 28 octobre 1716 il meurt à son tour.(7)

Durant près de trois ans la famille ne s'agrandit plus. Et voilà que le 20 juin 1706 une fille naît qui s'appèlera encore Jeanne.(8) L'aîné, Joseph, devient son parrain et une certaine Elizabeth, sa marraine. Cette enfant sera tenace devant la vie et après avoir fait des études chez les Ursulines de Québec, elle se marie avec Pierre-Simon Channazars, marchand tapissier et écrivain pour le roi, le 28 septembre 1728. Ensuite comme sa soeur Marie Louise, nous perdons sa trace.

Le dernier arrivé de la famille n'y demeure pas longtemps, que deux jours.

-
- 1- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie 29, no 16, 493
 - 2- Roy, P.-G., Bulletin des Recherches Historiques, Québec, 1943, p.170 "Les prêtres Resche"
 - 3- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1702
 - 4- Roy, P.-G., Le Vieux Québec, Première Série, Québec, 1723, p.112
 - 5- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1702
 - 6- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1703
 - 7- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1716
 - 8- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1706

Il naît le 20 pour mourir le 22 mai 1708. On lui a donné le nom de Jean-François.(1)

A la mort du Sieur François Reiche le 24 juin 1727,(2) il ne restait plus que quatre enfants, deux filles et deux garçons ordonnés prêtre. Sa descendance était terminée. Mais son nom se perpétua grâce à un de ses neveux, Jean-Baptiste Pinard dit Beauchemin, qui ajouta à son nom celui de Rèche. Ainsi, ses enfants ont pu assurer la perpétuation de ce nom dans le pays.(3) Pourquoi Jean-Baptiste Pinard, dit Beauchemin, prit le surnom de Raiche ? Lors de nos recherches, nous avons appris que ce Jean-Baptiste a vu le jour l'année même de la mort de cet oncle par alliance. De là peut fort bien découler l'attribution du surnom Raiche.

François Reiche fut inhumé le 25 juin 1727 (2) dans le cimetière de sa paroisse. Sa femme lui survécut plusieurs années et décéda en 1742. Elle fut inhumée le 26 octobre 1742 à Québec.

Sa vie sociale et religieuse

Il dut avoir une vie assez active socialement et religieusement. Le fait qu'on le retrouve archer de la maréchaussée(4), c'est-à-dire l'équivalent de notre police de ville d'aujourd'hui, et marguillier dans la Confrérie de Sainte-Anne(5), cela nous démontre clairement qu'il devait jouir d'un certain prestige, d'une grande confiance auprès de ces concitoyens.

En 1712, dans la requête de Gilles Couturier dit Labonté au nom de Marie Magdeleine Maugras, contre Jean-Baptiste Dubord, au Conseil Souverain, on mentionne que Marie Magdeleine Maugras laquelle est pressée par le nommé

1- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1708

2- Régistre de Notre-Dame de Québec, 1727

3- Roy, P.-G., Bulletin des Recherches Historiques, Québec, 1943, p.170, "Les prêtres Resches"

4- Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Québec, volume IV, p. 263-264

5- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie no 26, no 9

François Reiche menuisier de cette ville de "luy payer pension de l'Enfant qu'il a nourry d'elle".(1) On lui aurait confié un enfant. Le 10 avril de la même année le lieutenant Paul Dupuys le nomme tuteur des enfants mineurs de Thomas Sarabezolles dit Castillan et de feu Marie Madeleine Minet.(2) Le 21 avril toujours la même année, il signe comme témoin au procès-verbal de la nomination de René Bouchard au titre de subrogé tuteur des enfants mineurs de feu Jean Toupin et de Madeleine Maizeré.(3)

Il comparaît le lundi 18 mars 1715, comme fondé de procuration d'Angélique Pinard, devant le Conseil Souverain. Mardi le 11 août, il comparaît à nouveau toujours pour la même cause.(4) Le 11 décembre 1716, François Reiche a du gagner le procès pour Angélique Pinard puisqu'on dit dans l'Inventaire analytique des taxes et dépens du Conseil Supérieur qu'il y a un compte de frais à payer par François Dorvelliers, à la requête d'Angélique Pinard par suite de l'arrêt du Conseil Supérieur du 11 août 1716.(5) Serait-il assez instruit pour se démêler avec compétence avec les diverses cours de justice?

Trois ans après s'être enrolé dans la Confrérie de Sainte-Anne, soit le 16 août 1711, le menuisier François Reiche est élu maître de la dite Confrérie.(6) Il était entré dans cette Confrérie le 26 juillet 1708.(7) La dite Confrérie recrutait tous les adultes des deux sexes qui le désiraient, mais ce n'était que les menuisiers qui pouvaient l'administrer. Durant son mandat de marguillier, on le retrouve le 28 octobre 1711 avec l'abbé Jean-François Buisson afin de retirer 160 livres en cartes pour acheter de la

-
- 1- Jugements et Délibérations au Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Québec, volume VI, p. 325
 - 2- Inventaire des Pièces détachées de la prévôté de Québec, pages 94-95
 - 3- Inventaire des Pièces détachées de la prévôté de Québec, page 96
 - 4- Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Québec, volume VI, pages 933 à 935 et 1167 à 1173
 - 5- Inventaire analytiques des taxes et dépens du Conseil Supérieur, Québec, page 76
 - 6- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie 29, no 16, p. 11
 - 7- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie 29, no 16, p. 227

cire pour faire des cierges.(1)

Le 10 février 1713, l'abbé Thomas Thibault lui remet la somme de 92 livres 15 sols pour le contenu d'un mémoire.(2) Comme un bon marguillier doit le faire, le 13 août 1713 il fait le compte-rendu des recettes et dépenses de la Confrérie.

Le Séminaire de Québec possède un reçu de François Reiche pour le 29 août 1724, où il est dit qu'il est en charge de la Confrérie.(3) Je n'ai pas la certitude qu'il fut en charge de la Confrérie de Ste-Anne de 1713 à 1724, mais si cela avait été, il fut à n'en pas douter un homme important dans son milieu.

Ses enfants qui atteignirent au moins 18 ans, s'enrôlèrent dans la Confrérie, sauf Pierre-Joseph l'aîné. Il fit instruire ses enfants plus que la moyenne. Ses filles allèrent chez les Ursulines tandis que les deux garçons parvenus à maturité firent des prêtres. Il devait être assez à l'aise pour pouvoir payer les études de ses filles, et payer une grande partie des droits pour la Confrérie pour lui, sa femme et ses enfants, jusqu'à ce qu'ils puissent le faire eux-mêmes. Aussi le fait qu'il demeura à la Haute-Ville est un facteur nous permettant de croire qu'il fut à l'aise.

François Reiche a passé plusieurs contrats. Le premier, nous l'omettons puisqu'il s'agit de son contrat de mariage. Puis, le 19-1-1693, chez le notaire Genaple(4), il passe un marché avec M. de Champigny Noroy intendant.

Le 13 novembre 1695, François Reiche passe son contrat pour l'achat de l'emplacement de la rue Buade.(5)

-
- 1- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie 29 no 16, p. 8
 - 2- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie 29 no 16, p.11
 - 3- Archives du Grand Séminaire de Québec, Polygraphie 46 no 9
 - 4- Roy, Antoine, Inventaire des greffes de notaire du régime français, vol.III, 1946, p. 89
 - 5- Contrat no 1167 du notaire Genaple, à Québec

Vient ensuite au 21 novembre de la même année, une obligation de mille livres qu'il doit au Sieur Jean Boucher pour l'achat de son emplacement, rue Buade.(1)

Le 20 octobre 1694, Jean Verrier passe un contrat avec le Sieur Reiche. Il reconnaît lui devoir 60 livres en monnaie de France.(2)

Un autre contrat chez le notaire Chambalon nous informe qu'il eut quittance d'accord de Jean Vergeat Sr de Prénouveau à François Reiche.(3)

Tous ces contrats, une fois déchiffrés, nous apporteront encore beaucoup de renseignements sur cet homme et sur son épouse, Marguerite, car tout laisse croire qu'ils ont eu une vie très active. Une dernière vérification a été faite: François Reiche ne figure pas sur la liste des patients de l'Hôtel-Dieu de Québec. C'était un homme avec une bonne santé!

Denise Raïche

-
- 1- Contrat du 21 novembre 1695, notaire Chambalon
 - 2- Contrat du 20 octobre 1694, notaire Chambalon
 - 3- Contrat du 19 avril 1697, notaire Chambalon

NOTE : Dans cet article, tout comme dans les autres articles du même genre dans notre bulletin généalogique, lorsque nous citons un document d'époque, nous plaçons la citation entre guillemets, et nous reproduisons le texte intégral, mot pour mot, lettre pour lettre, trouvé dans le document original. C'est pourquoi l'orthographe des mots ou les tournures de phrases peuvent sembler étranges, ou erronés. Il s'agit en fait du vieux français, qui ne faisait pas grand cas des règles de la grammaire...

Régistre de Notre-Dame-de-Québec, 1692

Acte de mariage de François Reiche et Marguerite Pinard. Le dix-huitième jour du mois de février de l'an 1692 après les fiançailles et la publication de deux bans de mariage faite le 10 et 17ième du présent mois et an que dessus ayant obtenu dispense au 3ième de Mgr -reverend evesque de Quebec d'entre françois Reiche fils de Philippe reiche et de Paule Rousse ses pere et mere vivans de la paroisse de notre Dame de la fort evesché de carcasonne d'une part et de Marguerite Pinard fille de louis pinard m^e Chirurgien et de Madeleine hertel ses pere et mere de la paroisse de champlain de cet evesché d'autre part, et ne s'estant decouvert aucun empeschement, Jay françois Dupré curé de Quebec les y marié et donné la benediction nuptiale en présence de madame de Lotbinière, de rené Louis chartier son fils, de St-germain du mesny, lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse

francois Reiche

Marguerite Pinard

M. Magdeleine Lambert

St-Germain

René Louis Chartier Lotbinière

Dumeny

Marie Magdeleine Chartier

Francois Dupré ptre

Les responsables régionaux

La deuxième page de ce bulletin donne la liste des responsables régionaux de notre association. Ces personnes ont accepté bénévolement d'être plus actifs dans leur région, et de travailler à l'expansion de notre association de façon plus directe. N'hésitez donc pas à communiquer avec eux si vous désirez des informations sur l'association, ou si vous avez des renseignements à communiquer. Si vous désirez un article sur un sujet particulier, ou si vous voulez vous-même écrire un article pour le journal, par exemple, ou pour tout autre raison, n'hésitez pas à communiquer avec votre responsable régional: il est là pour vous aider, et il se fera un plaisir de le faire!

Québec , 1693

Emplacement de François Reiche

Emplacement de François Reiche

Notre banque de données généalogiques sur ordinateur

Comme l'ont constaté les participants à notre fête du 16 août dernier, notre association a commencé à placer sur ordinateur des informations généalogiques concernant les descendants de Louis Pinard. Quels sont les principaux avantages d'un ordinateur dans ce domaine? Le plus évident est la vitesse avec laquelle on peut aller chercher de l'information dans la mémoire de la machine et l'imprimer sur papier. Lors de la fête, on pouvait, en une minute, imprimer l'ascendance d'une personne jusqu'à Louis Pinard! Imaginez la quantité de chercheurs et de dactylos dont il aurait fallu disposer pour offrir le même service si cette information n'avait pas été placée sur ordinateur!

Un autre avantage de l'ordinateur est de pouvoir sortir rapidement une liste de noms dans des ordres différents. Par exemple, on peut désirer la liste des descendants de Louis Pinard par ordre alphabétique, ou par ordre de date de naissance, ou par ordre du nom des conjoints (pour trouver les affinités avec d'autres familles), ou encore par endroit de mariage, etc. Avec des listes placées sur papier, ceci n'est pas possible: les noms sont en ordre alphabétique, et c'est tout, ou ils sont en ordre de date de naissance, et rien d'autre, de sorte que les recherches sont difficiles, longues et laborieuses.

Avec l'ordinateur, on entre l'information une fois, en ordre quelconque, et, par la suite, il est très facile à la machine de la sortir dans n'importe quel ordre désiré! Et la machine peut imprimer ces listes à 100, 200 et même 300 lignes à la minute! Il en résulte une grande économie de temps lors de l'impression de ces listes, et aussi lors des recherches que font les membres de l'association. Par exemple, si on cherche un Pinard (dont on ignore le prénom), né à Batiscan en 1777, et que tout ce dont on dispose est une liste alphabétique, on peut chercher longtemps... Avec une liste alphabétique et une liste par endroit de naissance, la recherche est beaucoup plus facile.

D'où vient le terme "banque de données"? D'une façon générale, une banque

est un endroit où l'on met quelque chose en commun. Dans notre cas, c'est de l'information (des données) que l'on met en commun. Plusieurs personnes effectuent des recherches pour notre association au Québec, au Canada, aux Etats-Unis, et même en Europe. Périodiquement, ils se réunissent pour échanger les nouvelles informations trouvées et orienter les recherches, afin d'éviter de travailler en duplicata. A ce moment, l'ordinateur est une grande aide, car il permet de répandre plus facilement les découvertes de chacun. Présentement, une seule personne a une copie complète des 5 000 fiches dont nous disposons sur les descendants de Louis Pinard. La raison en est bien simple: imaginez le travail qu'exige la mise-à-jour de cette masse d'information, et le travail de copiste requis pour expédier les fiches corrigées à chaque chercheur!

Sur ce point, l'ordinateur est un outil idéal: il permet de corriger rapidement les fiches, et d'en imprimer en quelques instants autant de copies que l'on désire. L'ordinateur peut même conserver la date de la mise-à-jour, et imprimer toutes les fiches modifiées depuis 2, 3 ou 4 mois! De plus, entre deux rencontres de chercheurs, si l'un d'eux désire savoir si des recherches sont faites par l'un ou l'autre des autres chercheurs, il n'a qu'à interroger la banque de données, et il voit si d'autres personnes font la même recherche que lui. Comme on peut le constater, c'est un outil qui permet de grandes économies de temps.

Pourquoi notre propre banque de données, alors que d'autres personnes, notamment l'Université de Montréal (le département de démographie), plaçant eux aussi cette information sur ordinateur? Tout d'abord, l'approche des démographes est fort différente de l'approche des généalogistes. Ceux-là sont intéressés par les déplacements de la population, par la quantité de personnes à tel endroit à telle date, et autres considérations du genre. Les généalogistes recherchent des liens parentaux entre les personnes, ce qui est très différent, et plus difficile, car il y a de nombreuses vérifications à faire avant de pouvoir être assuré qu'une date ou une naissance est véridique. De plus, le département de démographie de l'Université de Montréal ne prévoit pas dépasser le régime français (1760) à cause de la trop grande quantité d'information à amasser. Or, nous avons

déjà dans nos fiches toute cette information. C'est plutôt la période 1880-1980 qui nous intéresse. L'information amassée par l'Université de Montréal nous est donc utile, mais elle n'est pas complète, loin de là! Il nous faut donc construire par nos propres moyens notre banque de données sur ordinateur.

La facette la moins agréable d'une banque de données sur ordinateur est d'avoir à entrer toute cette information dans la "mémoire" de l'ordinateur (il s'agit en fait de disques magnétiques, où est conservée l'information sous une forme codée). Déjà, plus de 1 500 noms ont été entrés, avec le nom des conjoints et d'autres informations pertinentes, et le travail se poursuivra au cours des prochains mois (et années...). On évalue à plus de 25 000 le nombre de personnes qui seront directement touchées par nos recherches, alors que celles touchées indirectement (par alliance, ou parrain, marraine, témoins aux mariages, notaires, etc.) sont illimitées! Il faudra donc plusieurs années de travail pour amasser toute cette information.

Mais cette information, une fois entrée dans l'ordinateur, pourra servir à plusieurs sauces! Par exemple, pour imprimer les attestations d'ascendance que les membres ont reçues récemment, il a fallu sensiblement le même temps que si ces attestations avaient été faites manuellement. Mais si cela avait été le cas, toute nouvelle attestation demanderait encore beaucoup de travail. Comme toute l'information pour ces attestations est sur ordinateur, elles sont faciles à corriger et à ré-imprimer aussi souvent qu'on le désire. La situation serait toute différente si ces attestations avaient été faites manuellement.

Pour terminer, quelques mots sur la signification du numéro généalogique associé à chaque personne entrée dans la banque de données. Ceux qui sont venus à la fête, et qui ont reçu leur ascendance jusqu'à Louis Pinard, ont remarqué ce numéro donné à chaque personne sur la liste. Tout d'abord, on constate que ce numéro contient autant de chiffres qu'il y a de génération entre la personne et Louis Pinard, qui est considéré de la première génération. Donc, à la 9e génération, 9 chiffres, à la 8e, 8 chiffres, etc.

Louis Pinard, marié à Marie-Marguerite Hertel, porte le numéro 1, et, marié à Marie Ursule Pépin, il porte le numéro 2. Les enfants du premier lit portent les numéros 11, 12, 13, etc... et ceux du deuxième lit, 21, 22, 23... A la troisième génération, on retrouve 111, 112, 113..., 121, 122,... 131, 132..., 211, 212,... 221, 222,... etc...

Cette numérotation a de nombreux avantages: d'abord, elle permet de connaître le degré de parenté entre deux personnes. Par exemple, 123456 et 123789 ont trois ancêtres communs (1, 12 et 123), 123456 et 123478 sont cousins (ils ont le même grand-père), etc. De plus, il est très facile de trouver l'ascendance d'une personne, car 123456789 a comme père 12345678, et comme grand-père 1234567, et comme arrière-grand-père 123456, et comme arrière-arrière-grand-père 12345, etc... Il suffit donc de placer les personnes par ordre de numéro généalogique, et nous avons leur ascendance!

A-t-on besoin d'ajouter autre chose pour prouver que la généalogie est l'endroit par excellence pour utiliser un ordinateur! Au cours des récents mois, surtout lors de la fête du 16 août, nous avons déjà pu profiter des fruits de notre travail sur ordinateur, et ce n'est qu'un début! Les mois et les années à venir seront encore plus intéressants et je vois déjà que de nombreuses autres associations de généalogie et d'autres chercheurs seront bientôt à notre porte pour profiter eux aussi des bénéfices de notre banque de données sur ordinateur!

Jean-Luc Geoffroy

Historique de l'association

Par un lundi pluvieux de l'automne 1977, deux personnes se retrouvent dans la même salle : le bureau des archives de Trois-Rivières.

- Excusez-moi, j'aurais vivement besoin de ce volume.
- C'est que... j'en ai besoin moi aussi.
- Sur quelle famille faites-vous des recherches?
- Sur les Pinard, et vous?
- Quelle coïncidence, moi aussi! Je me nomme Denise Raiche, et vous?
- Léo Therrien.

Et de cette conversation banale est sorti, trois ans plus tard, l'association "Les Descendants de Louis Pinard, inc.". Que de chemin parcouru depuis ce temps grâce à la collaboration de centaines de personnes qui, chacune, ont fait leur petit effort pour aboutir au résultat que l'on connaît!

Après cette première rencontre, Léo présenta Denise à un autre mordue de la généalogie : Lucien Florent. Une première rencontre formelle eut lieu au Motel Montclair de Trois-Rivières, en janvier 1978. Etaient présents les trois mordus: Denise, Léo et Lucien. Par la suite, ils se rencontrèrent avec en plus l'abbé Maurice Florent et quelques autres personnes pour élaborer les principaux objectifs de l'association.

La première réunion officielle, au cours de laquelle un procès-verbal fut rédigé, et un "fonds Pinard" fut créé (\$2.00 par participant...), eut lieu en janvier 1978. Une quinzaine de personnes y assistaient, et deux comités furent créés: un comité de recherche, et un comité des fêtes. Déjà l'idée d'organiser une fête pour tous les descendants de Louis Pinard à l'été 1980 était formulée. Du côté de la recherche, il était urgent de compiler toutes les données déjà amassées, et l'idée de placer cette information sur ordinateur commençait à faire son chemin. Les esprits étaient donc orientés vers ces objectifs.

Par la suite, à intervalle de deux mois environ, les rencontres se sont succédées, les besoins se sont précisés, et de nouveaux collaborateurs

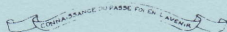
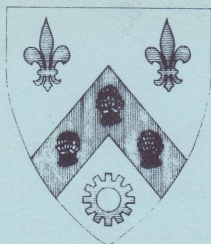
sont venus de tous les coins de la province pour accélérer la mise en place de l'association. Grâce à la généreuse collaboration de Me Henri Dion, c.r., notre charte fut rapidement acquise. Dès lors, nous avons une existence officielle, et les événements se sont précipités.

Des réunions bi-mensuelles, puis mensuelles, se sont tenues à la salle paroissiale Jean XXIII, que nous prêtait gratuitement m. l'abbé Jean-Yves Dostaler. La date de la fête fut déterminée, et on décida également de publier un bulletin généalogique semestriel, qui serait distribué gratuitement aux membres. On ne perdait pas de vue non plus le projet d'écrire un livre sur Louis Pinard et sa descendance. Plus de 1000 lettres furent expédiées aux quatre coins de la province pour inviter les gens à se joindre à notre association, et un concours de blason fut organisé.

La première réponse des gens contactés fut peu encourageante. Une centaine de membres seulement s'étaient joints à l'équipe initiale. On entreprit un blitz téléphonique auprès des 900 personnes qui n'avaient pas répondu à la lettre que nous leur avions expédiée. Cette fois-ci, le résultat fut meilleur, et on atteignit au début de l'été le nombre de 250 membres.

Du côté de la fête du 16 août 1980, les événements se sont précipités également. La Brasserie O'Keefe nous confirmait la présence d'une immense tente au terrain "Le Domaine 3-R", ce qui nous assurait que, beau temps ou mauvais temps, les participants à la fête auraient un abri! Par la suite, l'organisateur en chef de la fête, Maurice Lauzière (Trois fois BRAVO !), reçut un accueil chaleureux de toutes les personnes rencontrées: fruits, légumes, fromages, etc..., tout lui fut fourni presque au prix coûtant, ce qui permit des économies considérables.

Et nous étions plus de 1000 à cette fête du 16 août, qui venait couronner plus de deux ans d'efforts! Avec les 50 nouveaux membres de cette journée, et ceux qui se sont ralliés par la suite, nous avons terminé l'année avec près de 450 membres! Quel est l'objectif de 1981 ? 600 membres, 800 ? Vous, les membres actuels, vous donnerez la réponse à cette question!



Les Descendants de Louis Pinard, inc.

Société sans but lucratif, incorporée sous le 3e chapitre de la loi des compagnies.

PRÉS.: LUCIEN FLORENT

Siège Social: 3155 Chambois, Trois-Rivieres, G8Y 3M7
1 (819) 375-7520

NIQUE DE PRESSE *** COMMUNIQUE DE PRESSE *** COMMUNIQUE DE PRESSE *** COMMUNI

VENANT DE TOUS LES COINS DU QUEBEC , DU CANADA , ET DES ETATS-UNIS, PLUS DE 1000 DESCENDANTS DE LOUIS PINARD (1634-1695) SE SONT RASSEMBLES SAMEDI LE 16 AOUT DERNIER POUR SOULIGNER LE 300e ANNIVERSAIRE DU SECOND MARIAGE DE LOUIS PINARD AVEC MARIE-URSULE PEPIN.

EN PLUS D'ACTIVITES SPORTIVES ET RECREATIVES (FILMS, PIECE DE THEATRE), UN KIOSQUE DE GENEALOGIE AVEC ORDINATEUR, UNE EXPOSITION DE PHOTOS ANCIENNES, ET UNE CONFERENCE SUR L'ANCETRE LOUIS PINARD ONT PERMIS AUX PERSONNES PRESENTES DE SE RETROUVER DANS LE DEDALE DES PINARD, BEAUCHEMIN, LAUZIÈRE, FLORENT, RAICHE, FLEURENT, ETC., QUI FORMENT LA DESCENDANCE DE LOUIS PINARD. LA JOURNEE S'EST TERMINEE PAR UNE GRANDE SOIREE DE DANSE POPULAIRE.

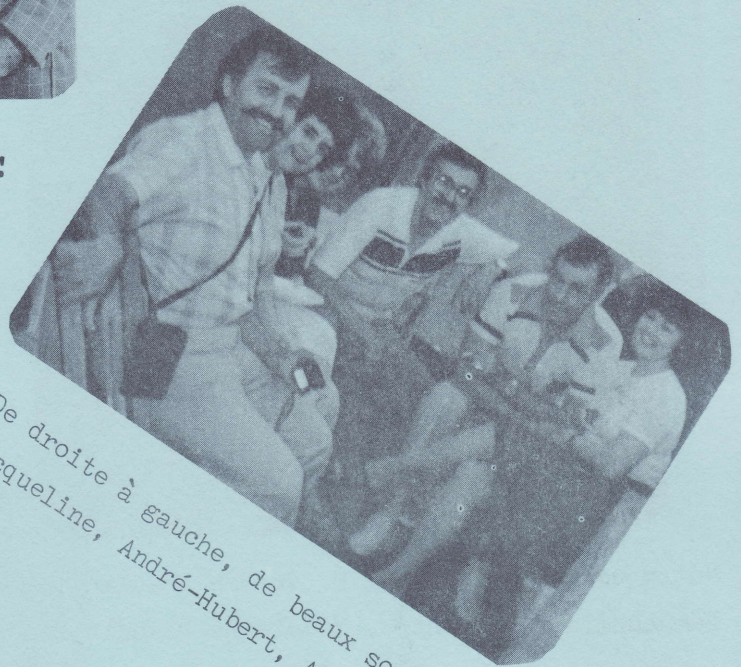
TOUS SE SONT QUITTES EN SE DONNANT RENDEZ-VOUS EN 1984, ALORS QUE L'ON FETERA LE 350e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE LOUIS PINARD.

PRESSE *** COMMUNIQUE DE PRESSE *** COMMUNIQUE DE PRESSE *** COMMUNIQUE DE

La
grande
journée
du
16 août
1980



Trois générations de Pinard: Robert, à droite,
Paul, au centre, David et Louis-Marc, en avant!



De droite à gauche, de beaux sourires de Lauzière:
Jacqueline, André-Hubert, Adéodat, Thérèse et Solange



Les Fleurent à Ena se bourrent...



Qui nous dira à qui appartient cette belle famille?



Notre couple de doyens: M. et Mme Beaulac (Maria Beauchemin). Au centre, Madeleine Beaudin(Beauchemin)



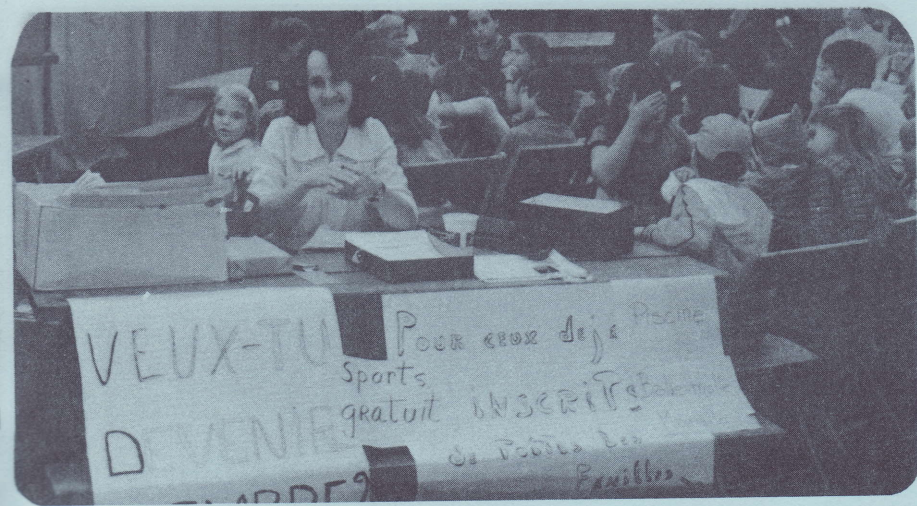
Deux cousins en pleine forme: Onias Pinard, et Edithe Lauzière



Des Lauzière en train de luncher!



Des sourires qui en disent long!



Avec un sourire comme ça, pas étonnant que l'on ait eu 50 nouveaux membres cette journée-là !



Denise Raiche et Lucien Florent,
deux des pionniers de
l'association

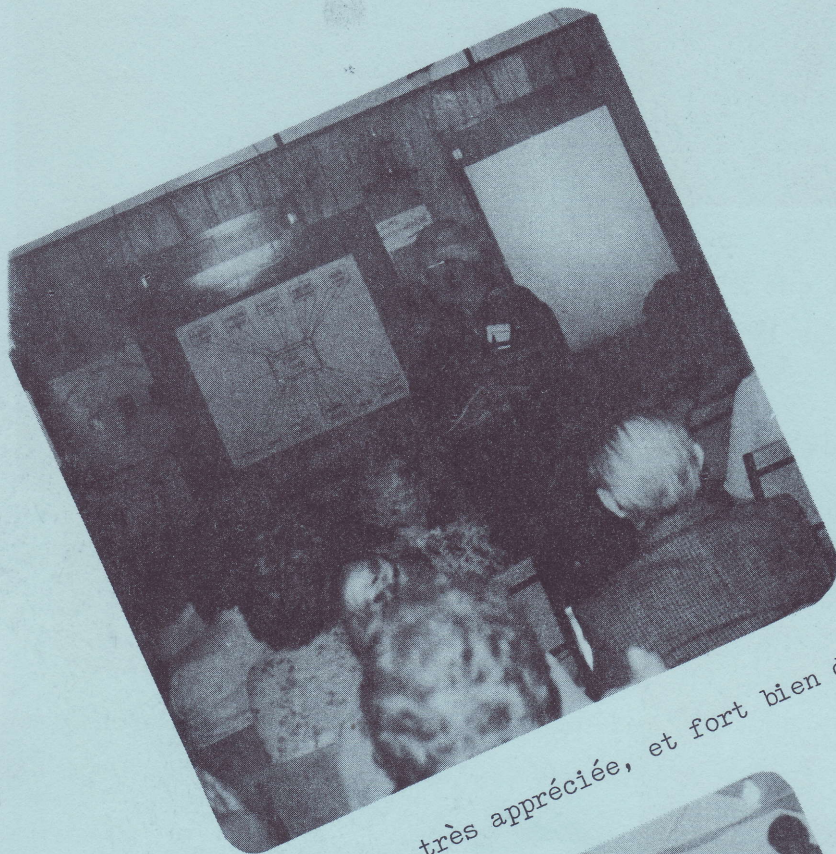


Du monde, encore du monde !

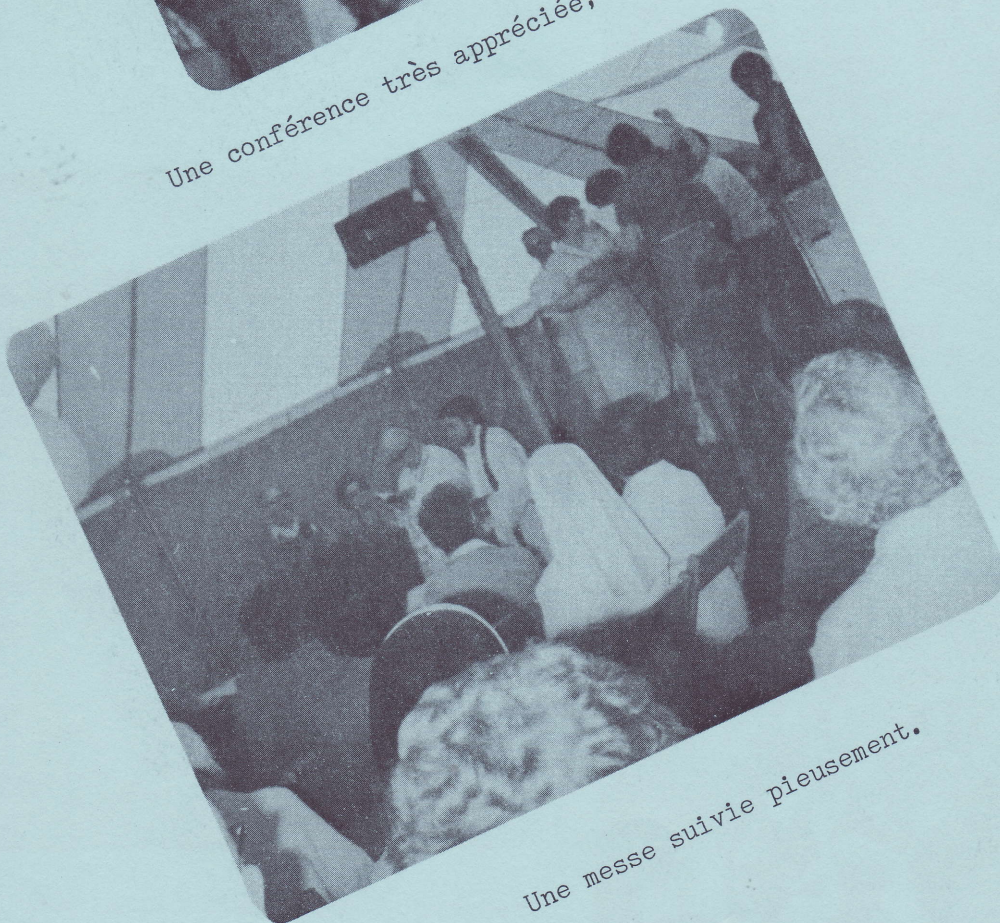




Le conseil d'administration provisoire en
Pinard, Marcelle Pinard, Madeleine Beauch
Florent, Jean-Eudes Fleurent, Denise Rafo
Geoffroy, et Paul E. Beauchemin (le photo



Une conférence très appréciée, et fort bien documentée.



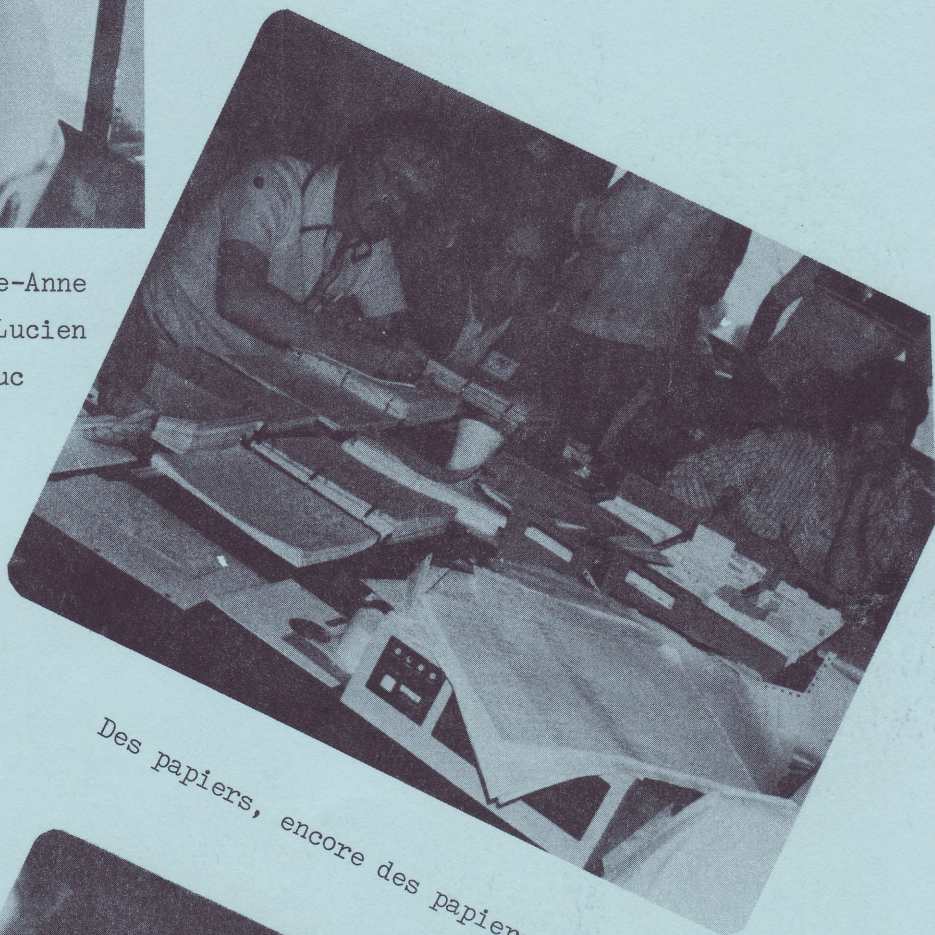
Une messe suivie pieusement.



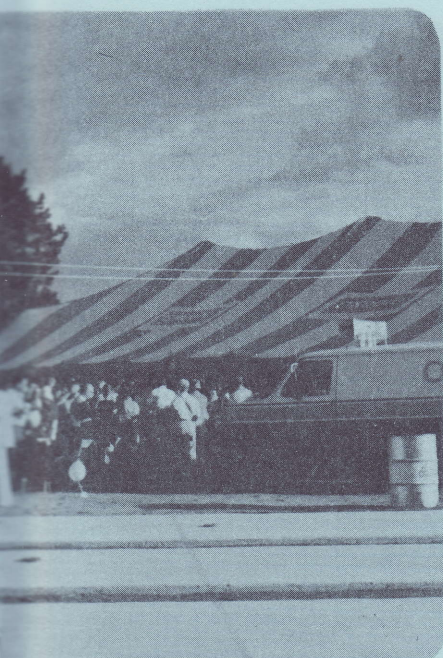
Un sport qui fut à l'h



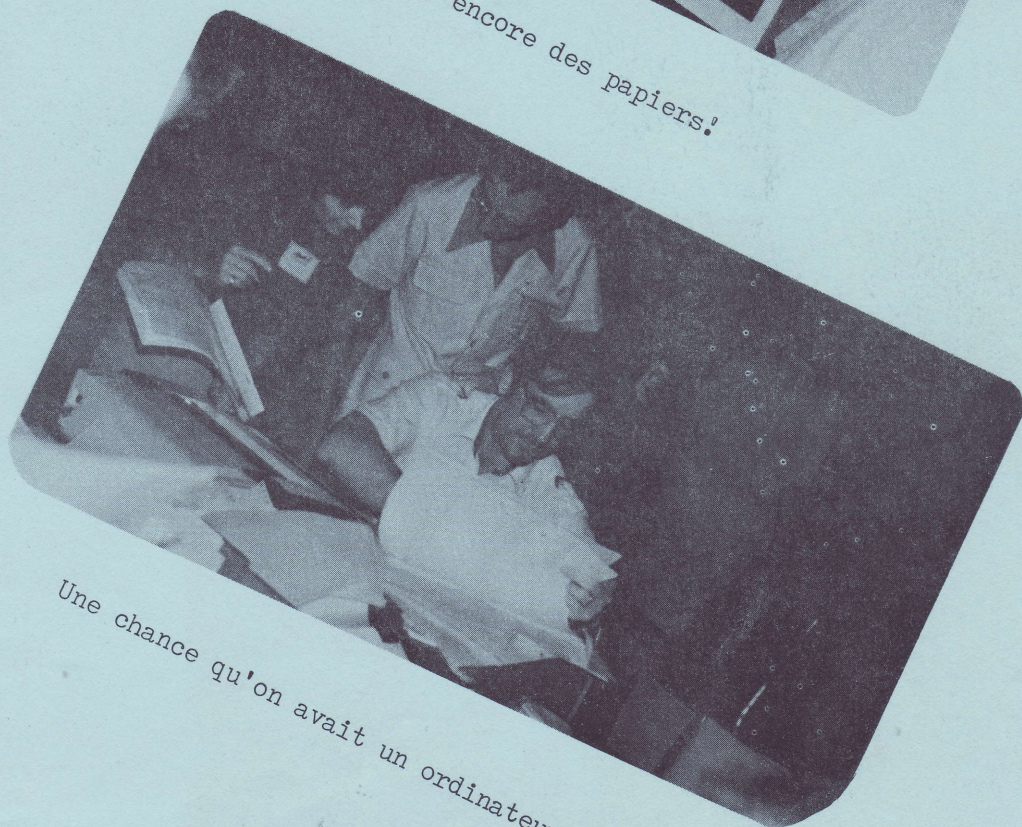
en plein travail! De gauche à droite, Marie-Anne
hemin, Germain Pinard, Maurice Lauzière, Lucien
che, Léo Therrien, Thérèse Raïche, Jean-Luc
ographe).



Des papiers, encore des papiers!



onneur toute la journée!

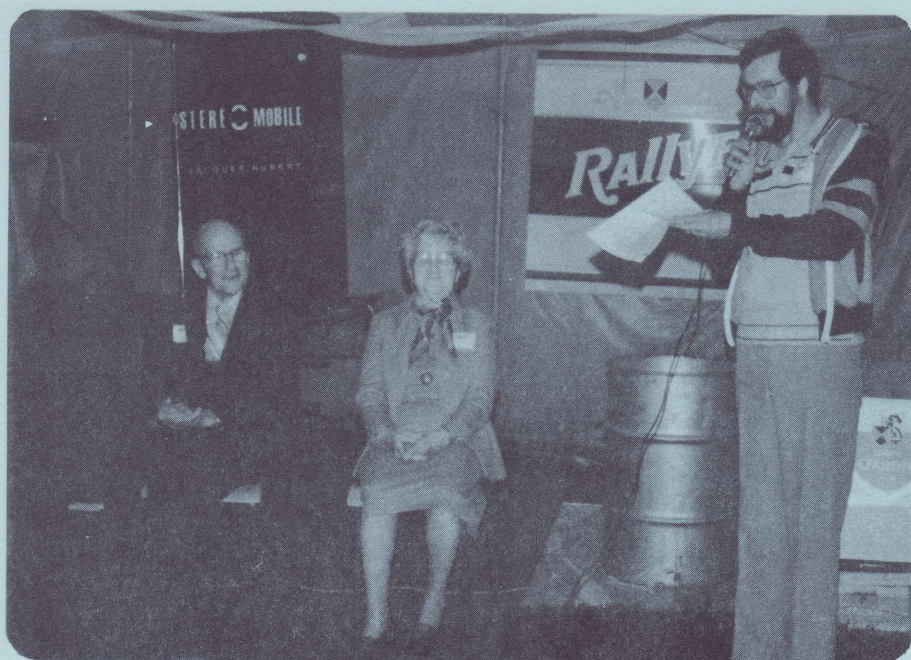


Une chance qu'on avait un ordinateur!

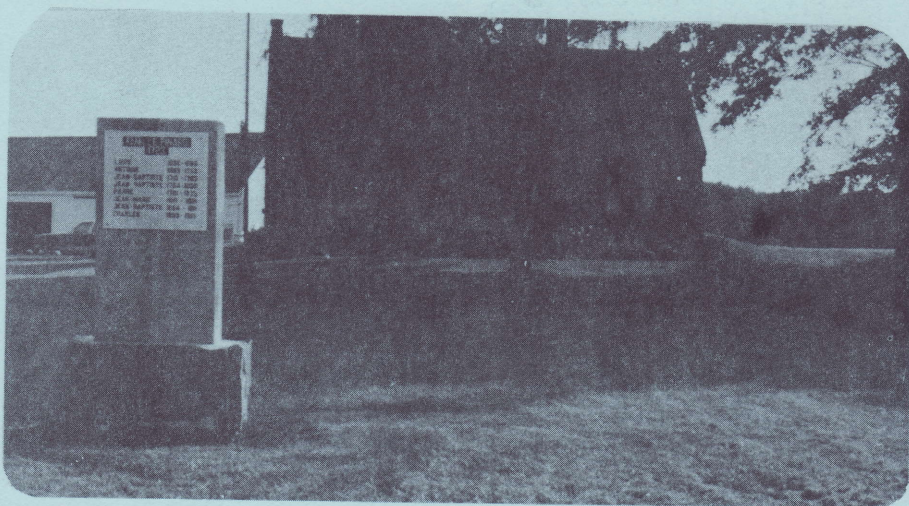
Une pièce de théâtre pour enfants qu'y disaient...



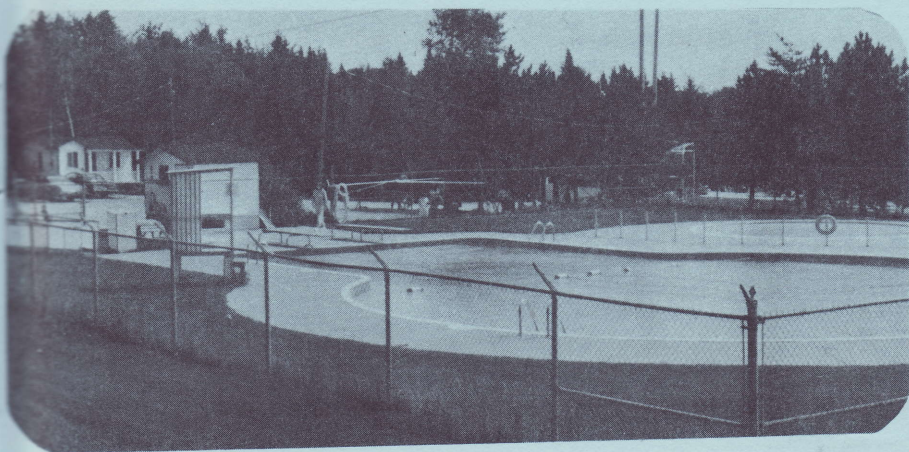
...pour les enfants de tout âge, oui!



Notre sympathique animateur de la soirée, Jacques Hubert, présente les doyens de la journée: Edmond Beauchemin, 86 ans, et Maria Beauchemin-Beaulac (86 ans aussi)!



La maison ancestrale des Pinard, à Nicolet



Domage, on aurait souhaité en profiter davantage!

Les descendants de Louis Pinard inc.

Par la présente, nous attestons que

*est un(e) authentique descendant(e) de
Louis Pinard (1634-1695) pionnier
français venu s'établir en Nouvelle-
France aux premières années de la
colonie. Que la bravoure, le courage,
l'esprit de découverte et la générosité
de cœur qui ont animé notre ancêtre
soient transmis à tous ses descendants!*

*En foi de quoi nous avons
signé et apposé notre sceau ce premier
jour de*

Lucien Florent, prés.

Un vibrant témoignage à la suite de la fête du 16 août 1980

Chers amis, chères amies,
Les Descendants de Louis Pinard, inc.

Ce serait plus qu'un oubli, ce serait quasi une ingratitude de ma part, de garder le silence sur les événements vécus avec vous en cette année privilégiée de 1980. Dès maintenant, soyez assurés que mon message est essentiellement un tribut de gratitude à votre endroit, un désir de réussite pour la permanence de notre association.

Lors de cette fête familiale du 16 août 1980, je fus ravi de l'heureuse découverte de nombreux témoins de notre ascendance. Les "parents" que j'y ai découverts seront désormais des cousins à visiter, et, plus important encore, un certain nombre d'entre vous viendrez encore, dans les prochaines années, à de nouvelles agapes, très valorisantes pour chacun. Le résultat du travail effectué tant par le comité central que par les sous-comités m'a appris la perpétuelle variété d'expression de notre peuple français-québécois.

Concentration des efforts d'un groupe déterminé et entreprenant de promoteurs, réussite spectaculaire du grand rassemblement, tout cela est une promesse d'émancipation nécessaire pour nous-mêmes et pour nos enfants, appelés à prendre la relève. Merci à Maurice Lauzière, de Shawinigan, pour avoir dirigé l'organisation de la fête! Merci à l'équipe de la première corvée de m'avoir permis d'ajouter à mon expérience des dimensions culturelles irremplaçables! Merci aussi à Lucien Florent, notre président, et à Denise Raiche, du comité de recherche, pour avoir animé tout le groupe par leur enthousiasme débordant pour la généalogie!

Bonne chance et sincères amitiés aux membres du premier conseil d'administration permanent de l'association, et mille mercis aux membres du conseil provisoire dont le dévouement a laissé chez nous tous une empreinte ineffaçable.

Chers vous tous, quand je penserai à vous, j'éprouverai
du bonheur!

Germain Pinard, d.m.v.
St-Charles-de-Bellechasse

Collection de photographies

La fête des Pinard-Lauzière-Florent-Raïche-Beauchemin-Fleurant-etc... nous a fait découvrir une foule de talents. Pour ma part, l'exposition de photos m'a amené au-delà de ce que j'espérais!

La photographie, c'est du visuel, et on sait que la ressemblance de certains descendants reste longtemps. On l'a vu à la fête, alors que nous nous extasions devant les photos de nos grands-pères et de nos grand'mères! C'est tout dire! Comme l'a signalé le ministre Jacques-Yvan Morin au congrès de généalogie en 1978, il est important de recueillir les dignes documents de nos ancêtres, et peut-être serez-vous aussi chanceux que moi en découvrant une boîte de vieilles photos dans le grenier de la maison d'un petit cousin!

Ne remettez pas votre collection à plus tard, et cherchez auprès de vos oncles, tantes, cousins et cousines pour trouver des photos qui feront revivre les personnages d'antan.

A la suite du succès remporté par l'exposition de photos lors de la fête du 16 août 1980, il serait important de monter un répertoire des photos des descendants de Louis Pinard. Vous êtes donc invités à nous communiquer la liste des personnes dont vous avez des photos, et nous communiquerons avec vous pour obtenir des copies de celles qui nous manquent. De cette façon, lors de notre prochaine fête, l'exposition de photos sera encore plus spectaculaire!

Léo Therrien

Signification et provenance des noms de famille
des descendants de Louis Pinard

Depuis quelques années, de nombreuses associations de famille ont vu le jour. La plupart ont la caractéristique de regrouper des personnes qui portent toutes le même nom, ce qui facilite la recherche des membres de ces associations. Pour notre part, il aurait été inutile de former une association de "Famille Pinard", car nous aurions alors perdu la trace de milliers de descendants authentiques de Louis Pinard, qui portent d'autres noms de famille que "Pinard", et nous aurions eu en plus la surprise de regrouper des "Pinard dit Pépin", ou des "Pinard dit autre-chose" qui n'auraient eu aucun ancêtre commun avec les descendants de Louis Pinard!

Lors de la conférence donnée par Lucien Florent à la fête du 16 août 1980, les Raïche et les Beauchemin ont eu droit à l'explication de l'origine de leur nom de famille. En ce qui concerne les Florent et les Fleurent, une de nos membres, Jacinthe Fleurent, de Nicolet, nous en donne la signification :

"Le seul Florent apprenté à notre famille fut Florent Clerc, dit Leclerc. Il eut un fils, Jean, de son épouse Marie Gendre. Celui-ci épousa Marie-Claire Loiseau, et une de leur fille épousa en 1720 Guillaume Pinard dit Beauchemin, fils de LOUIS PINARD. Mais ce n'est que deux générations plus tard que le nom réapparut. Les enfants de Joseph, l'un des fils de Guillaume et de Marguerite Leclerc, qui avait épousé Elizabeth Gauthier, perpétuèrent le nom de famille FLORENT en ajoutant à leur propre nom de famille le prénom de leur arrière-arrière-grand-père."

Avec les ans, les erreurs de transcription firent du prénom de l'aieul plusieurs noms de famille: Fleurant, Fleurent, Florand, etc...Albert Dauzat, dans son dictionnaire des noms et prénoms de France (1), indique que Florent fut le nom de plusieurs saints, d'évêques, et qu'il fut aussi un surnom mystique: il signifiait " fleurissant dans la foi ".

Quant aux Lauzière, Lauzier, Launier, Lasnier, etc..., ils portent ce nom par le bon plaisir de Louis Pinard dit Lauzière, fils de Louis Pinard et de Marie-Madeleine Hertel, et marié à Madeleine Renou. Dans le dictionnaire déjà cité, on trouve la définition suivante du mot "Lauze (sud-est) :

Schiste servant à couvrir les maisons; peut représenter un nom de hameau, ou un ardoisier ayant comme nom de profession - lauzier.

Pour monsieur N.E. Dionne (2), voici la signification qu'il en donne:

De Lauzières, seigneurie du Languedoc, érigée en 1580 pour de Montfort. Lauzière: poutre sur laquelle se pla-cent les lauzes (pierres plates, ardoises)

Aurait-il été un poseur de lauzes? ou un menuisier spécialisé dans l'installation des poutres sur lesquelles on posait les lauzes? Dans les recherches déjà entreprises, nous n'avons pu découvrir le métier de Louis Pinard dit Lauzière. Mais nous savons qu'il appartenait à la confrérie de Ste-Anne, et que cette confrérie regroupait les menuisiers (3).

Ou encore, y aurait-il eu un lien entre ce Louis Pinard dit Lauzière, et son beau-frère François Rèche , époux de Marguerite ? Nous savons que ce François Rèche venait du Languedoc. Aurait-il habité la seigneurie de Lauzières, et ainsi donné ce surnom à son beau-frère? Tant que ces questions demeureront sans réponse, nous vous laissons vous-mêmes le loisir de conclure sur l'origine du nom Lauzière. Ce nom aussi, avec les ans et les erreurs de transcription, a généré de nombreuses variations: Lozier, Lasnier, Lasnière, etc...

En terminant, vous comprenez maintenant pourquoi tant de personnes aux noms de famille différents descendent toutes de Louis Pinard, et pourquoi de nombreuses recherches sont nécessaires pour déterminer si une personne est descendante ou non de Louis Pinard. Et pour ceux qui font ces recherches, il faut une bonne mémoire, pour se faufiler dans le dédale des Pinard, Beauchemin, Lauzière, Raïche, Florent, etc...

1- Dauzat, Albert, Dictionnaire des noms de France, Paris, Larousse, 1951

2- Dionne, N.E., Les Origines des familles canadiennes-françaises, Québec, 1914

3- Archives du Grand-Séminaire de Québec, Polygraphie 29, no 16, p. 166

Guillaume Pinard dit Beauchemin, fils

Dans les deux premiers bulletins de La Pinardière, il a été question de Louis Pinard, notre ancêtre commun, et de son fils Guillaume. Lucien Florent a également expliqué les liens entre ces familles et les Pépin, les Hertel, les Leclerc et autres familles de ce temps. A la troisième génération, nous retrouvons maintenant un fils de Guillaume, appelé Guillaume Pinard dit Beauchemin, fils.

Ce Pinard de la troisième génération vécut fort probablement près de cette "route à Guillaume" dont j'ai parlé dans l'un de mes précédents articles. Guillaume est né sur le sol nicolétain le 26 mai 1722. Il se marie en premières noces avec Josephte Loiseau, fille de Jean et de Josephte Gauthier. Ce mariage se déroula à Boucherville, le 30 octobre 1747. De cette union est né, le 12 mai 1749, Jean-Baptiste, seul enfant de ce couple. Il devait mourir à l'âge de 25 ans, à Nicolet, le 20 mars 1776.

Malheureusement, Josephte Loiseau décéda moins de trois ans après son mariage, le 6 février 1750, à Nicolet. Trois ans plus tard, Guillaume épouse en secondes noces Josephte (Marie-Anne) Marcot, le 14 mai 1753, à Bastican. Elle était la fille de Pierre Marcot, et de Marie-Louise Houle de Lotbinière. De cette deuxième union, il naquit 9 enfants:

- le 8 février 1755 : Joseph, marié à Antoinette Daneau le 11 janvier 1779, à La Baie, possesseur d'une île au milieu de la rivière, portant le nom de "L'île des Pinard et des Beauchemin", en face de la propriété de Paul-Émile Beauchemin, fils de Didier (aujourd'hui Denis). Joseph demeura voisin de François, son frère.
- le 15 mars 1756 : Joseph, décédé à la naissance
- le 20 février 1758 : Ursule, décédée à l'âge de 5 jours
- le 11 février 1759 : Josephte, mariée à Modeste Lemire le 5 février 1781 à Nicolet, et décédée à l'âge de 23 ans
- le 19 mai 1761 : Jeanne, décédée à 12 ans
- le 8 octobre 1763 : François, marié à Elisabeth Lemire le 2 octobre 1786, à Nicolet

- le 19 octobre 1765 : Guillaume, marié à Ursule Legros, le 28 janvier 1793, à Nicolet
- le 12 mars 1767 : Marguerite, décédée à la naissance
- le 19 mars 1768 : Marguerite, mariée en premières noces avec Jean-Baptiste Rousseau, le 4 juin 1787, à Nicolet, et en deuxièmes noces à Joseph Chauvet, le 29 février 1808 à Nicolet

En 1753, Guillaume signe son contrat de mariage devant le notaire Le Proust disant avoir un fils de 4 ans, et une terre de sept arpents de front, dont quatre en valeur, à Nicolet. Nous possédons dans un autre contrat du notaire Le Proust un inventaire de ses biens, passé le 15 juin 1752. Son nom est également mentionné dans le contrat où son père Guillaume lègue ses biens à Louis son frère, le 5 août 1752. Le cousin de Joseph Loiseau (la première épouse de Guillaume), Pierre Lemire, y est également présent. On a retrouvé également le contrat d'abandon de Guillaume, le 8 septembre 1785, devant le notaire Jean-Baptiste Badeaux. Nous publierons plus tard le contenu de ces contrats et l'inventaire de ses biens.

A son acte de sépulture, il est dit qu'il est décédé à Nicolet le 9 décembre 1792, à l'âge de 70 ans, ayant perdu la mémoire. J'ai connu plusieurs de mes aïeux qui ont hérité cette faiblesse du cerveau en vieillissant...

Léo Therrien

NECROLOGIE

Nous avons appris avec regret le décès de quelques-uns de nos membres en 1980:

- M. Elie Raïche, du Cap-de-la-Madeleine
- Mme Antonio Pinard, de Ste-Monique
- M. Victor Therrien, de Ste-Perpétue

Aux familles éprouvées, nous offrons notre plus sincère sympathie.

Saviez-vous que...

Lors de la fête du 16 août dernier, nos doyens étaient M. Edmond Beauchemin, âgé de 86 ans, et Mme Maria Beauchemin-Beaulac, 86 ans également

... et que le benjamin, lui, n'avait que 12 jours ! Il s'agit de Julien Pinard-Bériault, fils de Marie Pinard!

... et que plusieurs familles étaient représentées par trois générations: citons, entre autres, Lucien Beauchemin, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de son fils Claude, et de son petit-fils Luc

... et Edouard Beauchemin, de Montréal, de son fils André, et de sa petite-fille Annie

... et Joseph-Adélard Beauchemin, de son fils Vincent, et de son petit-fils Stéphane

... et Edmond Beauchemin, de son fils Jean-Noel, et de son petit-fils Yvan

... et Roland Pinard, de Wotton, de son fils Richard, de Gatineau, et de sa petite-fille Isabelle

... et Wilfrid Pinard, de Danville, de son fils Léo, de Wotton, et de son petit-fils Jean, de St-Basile-le-Grand

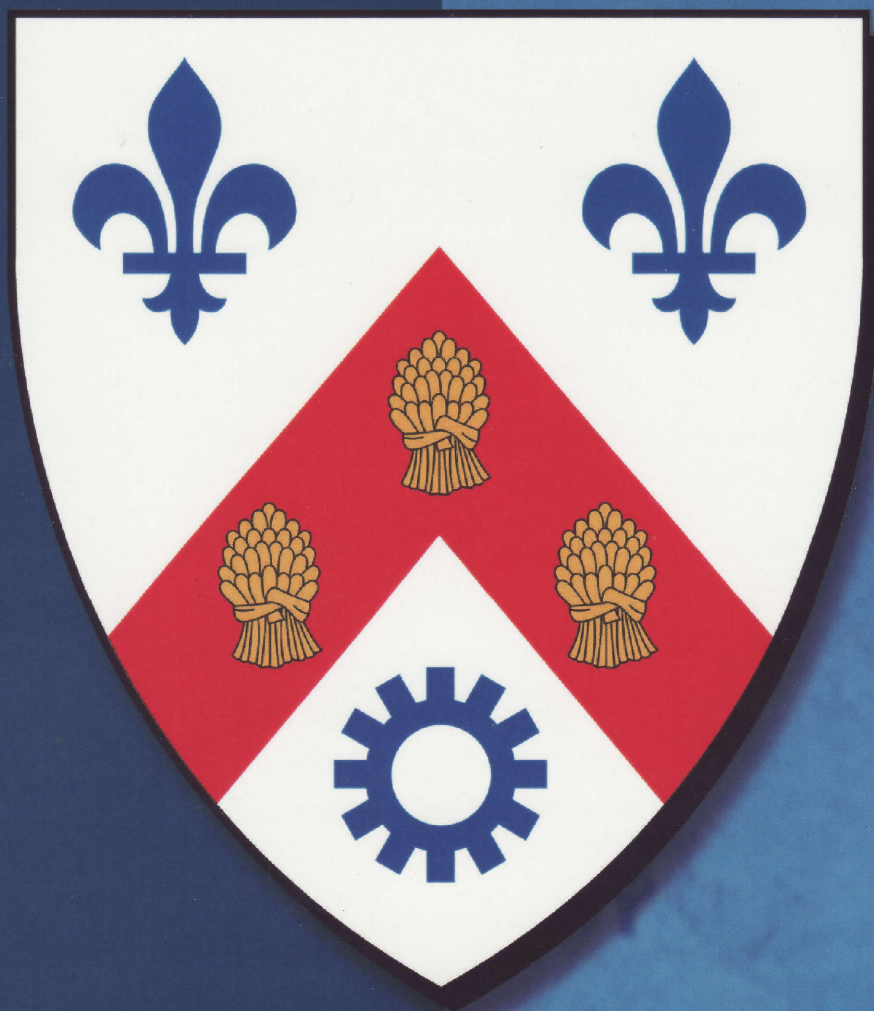
... et la petite dame qui s'occupait du souper (Christine Dumais-Lauzière, épouse de Maurice Lauzière) était enceinte de 6 mois...elle a eu une belle fille, Sara. Félicitations aux heureux parents!

... 75 braves ont utilisés la piscine malgré le temps frisquet

... une semaine après la fête du 16 août, la famille Raïche s'est retrouvée dans une autre réunion de famille tenue à Wotton chez Germain Raïche

... la doyenne de nos membres, Mme Emma Mathon (Raïche) est présidente du club de l'âge d'or du foyer où elle réside au Cap-de-la-Madeleine

... le blason de notre association est une idée originale de Jacques Desmarais revue et corrigée par Me Georges N. Parent, de Québec, spécialiste en héraldique



CONNAISSANCE DU PASSÉ, FOI EN L'AVENIR

Présentation du blason

Condensé historique, le blason illustre le passé, le présent et dirige un regard vers l'avenir.

Parti de France pour s'établir au Québec (fleur de lys), Louis Pinard a laissé de nombreux descendants qui ont travaillé et vécu de la terre (gerbe de blé) et qui se multiplient encore (roue d'engrenage: ère industrielle). La vitalité et le dynamisme des générations actuelles permettent de présumer d'un avenir fécond (chevron et devise).

Description

Ecu ou bouclier triangulaire d'argent au chevron de gueules chargé de trois gerbes de blé d'or, accosté à dextre et à senestre d'une fleur de lys d'azur, en pointe, une roue d'engrenage d'azur.

L'écu est la forme du blason de l'Aunis et de la ville de La Rochelle, où est né et d'où partit Louis Pinard vers le nouveau continent.

Emblème de la souveraineté d'état de la France depuis l'an mil, la fleur de lys apparaît sur son blason, sur celui de La Rochelle et aussi sur celui du Québec. Ses trois pétales reliés illustrent les qualités de foi, sagesse et chevalerie.

Les gerbes de blé expriment l'intimité, l'attachement à la terre fertile et généreuse. Elles signalent les nombreuses générations de cultivateurs.

La roue d'engrenage, symbole de l'ère industrialisée, pour les descendants actuels, rayonne comme autant de familles au même noyau central: les Raïche, Beauchemin, Lauzier, Lauzière, Florent, Fleurant, Pinard, etc.

Le chevron de gueules pointe résolument vers l'avenir. Sa couleur signifie le désir de servir sa patrie, le courage et la détermination.

L'azur est le symbole de la fidélité et de la persévérance, et l'or, symbole d'intelligence, prestige, vertu et grandeur.

L'argent désigne la netteté, la simplicité et la sagesse.

ANTOINE PINARD 1683 - 1753

Issu du second mariage de Louis Pinard (Ursule Pépin), Antoine fut l'aîné de leurs six enfants. Il naquit le dix mai mil six cent quatre-vingt-trois et fut baptisé le même jour à Champlain. Sa famille était établie au fief de l'Arbre-à-la-Croix, aussi appelé La Pinardière "sittué proche ledit Champlain".

Nous connaissons peu de chose de son enfance sinon que ses activités ne devaient pas être épistolaires puisqu'il déclare ne savoir signer à chacun des contrats notariés qu'il passa. Il aura développé d'autres habiletés ressemblant en cela aux autres canadiens décrits par Charlevoix, Kalm et Hocquart: "(ils) manient tous adroitement la hache, font la plupart des outils, bâtissent leurs maisons, plusieurs sont tisserands", "leur agilité et leur adresse sont sans égales: les sauvages les plus habiles ne conduisent pas mieux leurs canots", "(ils) sont les meilleurs tireurs qui peuvent exister et ratent rarement leur coup..."

Sans doute inspiré par les nombreux voyages de son père et désireux d'accumuler des fonds, il s'engage à l'âge de vingt-et-un ans, avec environ quatre-vingts autres jeunes gens pour le compte de la Compagnie du Canada qui fait la traite des fourrures.

Partis de Montréal, ils se rendent au fort Pontchartrain, aujourd'hui Détroit. A cette époque, les conditions d'embauche sont sévères et toute perte ou avarie est déduite des gages. Ceux-ci sont de deux cents livres, payables au retour.⁽¹⁾ Voyageant par voie d'eau, dans des canots lourdement chargés, l'absence pouvait facilement durer toute une année.

Sur son contrat d'engagement, Antoine est dit "habitant la Baye Saint-Antoine sur le lac Saint-Pierre."

"L'Anse du lac Saint-Pierre qu'on appelle Baie Saint-Antoine, touche du côté nord-est au fief de Nicolet, et du côté sud-ouest à celui de la Baie-

1- Greffes du notaire Adhémar, 27 juillet 1704

du-Febvre. Le sol riverain y est d'excellente qualité, et à cette époque il était plus accessible que la profondeur des terres."(1)

Antoine avait dû quitter Champlain pour y travailler chez un cultivateur, puisqu'il n'était pas encore lui-même établi.

On le retrouve, deux ans plus tard, devant le notaire Veron de Grandmesnil. Le sieur Jean-Baptiste Poulin de Courval qui, par sa femme (Louise Cressé) était devenu administrateur (2) de la seigneurie de Nicolet, lui concède: "une terre sise dans l'Isle de la Fourche dans le chenal du nord-est de la rivière Nicolet, à prendre et commencer au milieu de l'anse qui est au dessus d'une pointe, sur laquelle il y a environ six arpents de bois abattu, et continue le dit front en montant jusqu'au milieu de l'autre anse, avec la profondeur du travers de la dite Isle, jusqu'au chenal du sud-ouest. La dite terre étant chargée d'une rente de trois livres et trois chapons ou vingt sols en argent pour chaque chapon avec un sol marqué de cens, payable par chacun an au jour et fête de Saint Martin, le onze novembre."(3)

"L'île, ou plus correctement la presqu'île à la Fourche est une étendue de terrain de forme irrégulière, d'environ sept lieues de longueur sur deux lieues dans sa plus grande largeur renfermée entre les deux branches nord-est et sud-ouest de la rivière Nicolet; depuis leur séparation à deux milles de la cathédrale de Nicolet, jusqu'au village de Sainte-Clotilde-de-Horton, où elles se rapprochent tellement (8 arpents), que ce terrain paraît former une île. La branche nord-est passe par les villages de Sainte-Monique et de Saint-Léonard, et la branche sud-ouest, par ceux de La Visitation, de Sainte-Brigitte-des-Saults et de Mitchell, avant d'atteindre Sainte-Clotilde, d'où elles d'écartent de nouveau."(4)

1- J. Elzéar Bellemare, Histoire de Nicolet, 1924, p.96

2- Jean-Baptiste Poulin de Courval est souvent appelé "seigneur" sur divers contrats et documents.

3- Greffes du notaire Veron de Grandmesnil, 19 mars 1706

4- J. Elzéar Bellemare, Histoire de Nicolet, 1924, p.94 (1 lieue: env. 4km)

Cette concession comportait différentes autres obligations, entr'autres, celles-ci:

- 1- faire moudre son grain au moulin Platon des Trois-Rivières. Il s'agit d'un moulin banal, c'est-à-dire soumis à une redevance au seigneur, tout en étant d'un usage public et obligatoire. Il faut se rappeler qu'il avait à voyager par voie d'eau, Nicolet---Trois-Rivières;(1)
- 2- construire une maison manable "d'ici à un an à compter de ce jourd'hui";
- 3- donner du découvert à ses voisins lorsqu'il en aurait;
- 4- souffrir sur la dite terre les chemins qui y seront nécessaires pour l'utilité publique;
- 5- s'obliger à abattre un arpent de bois au lieu désigné par le seigneur pour rembourser les six arpents déjà abattus;
- 6- à défaut de se conformer, le seigneur se réservait le droit de reprendre la dite terre et en disposer comme bon lui semblera, sans aucune forme ni figure de procès.

Antoine est alors âgé de vingt-trois ans. Il utilisera probablement les fonds gagnés par son précédent voyage, ce qui lui permettra de s'installer et de commencer à défricher.

C'est le dix janvier mil sept cent huit qu'Antoine épouse, au Cap-de-la-Madeleine, Marie Jutras dite Desrosiers. Elle est la fille de Dominique et de Marie Niquet. Maintenant âgé de vingt-cinq ans, Antoine aura bâti sa maison et sera sommairement établi.

Le couple aura une famille de onze enfants, dont neuf filles et deux garçons. Un seul de leurs fils, Jean-Baptiste, perpétuera le nom des Pinard dans cette lignée.

1- Assez curieusement, un moulin sera érigé près de chez lui "sur l'embranchement sud-ouest de la rivière, en dehors de l'Isle à la Fourche" mais en 1764 seulement. C'est le Moulin du Sud-Ouest, construit par Louis-Pierre Cressé. (Aussi appelé Moulin du soroist), J. Elzéar Bellemare, Histoire de Nicolet, 1924, pp. 69, 121, 283

Voici la nomenclature des naissances de la famille Pinard/Jutras dite

Desrosiers:

Catherine	née le 19 octobre	1710
Françoise	née le ?	1711
Jeanne	née le 24 juin	1712
Louise	née le 10 avril	1714
Jean-Baptiste	né le 17 février	1716
M. Anne	née le 17 avril	1718
M. Jeanne II	née le 25 avril	1720
Madeleine	née le 29 décembre	1722
Joseph	né le 4 mai	1725
Antoinette	née le 4 mai	1727
Angélique	née le 2 août	1729
(elle décède avant d'avoir 2 ans, le 9 avril 1731)		

Chacun des deux époux besogne arduement. Selon Kalm, "elles (les femmes) mettent la main à tout ce qu'exige la tenue d'une maison, on les trouve à la fois aux champs, dans les prés, à l'étable et ailleurs. On les trouve toujours dehors en train de travailler."

Le neuf juillet mil sept cent douze, devant Pierre Poulin, notaire, Antoine se fait concéder par le sieur Jean-Baptiste Poulain de Courval "une terre de six arpents de front sur quarante de profondeur du côté du sud-ouest, tenant du côté d'en haut à la concession de Dominique Jutras (son beau-père) et du côté d'en bas à celle de Jacques Dupuis dit Lagaraine".(1)

La nouvelle concession sera grevée des mêmes cens, rentes et autres conditions. Ce travailleur infatigable ne semble pas craindre les engagements.

Ceci implique que la famille quittera l'Isle à la Fourche. Etait-ce à cause de l'isolement? Les communications y étant difficiles et soumises aux caprices de la température et des saisons (débâcle, tempêtes).(2) Antoine y sera resté environ six ans. La carte cadastrale de Monsieur de Catalogne

1- Greffes du notaire Pierre Poulain, 9 juillet 1712

2- Ce n'est qu'en 1917 qu'un pont reliera l'Isle-à-la-Fourche à la terre ferme

(1708-1712) identifie les voisins nommés dans le contrat notarié. On peut situer la nouvelle demeure d'Antoine et sa famille dans ce qui est aujourd'hui Nicolet-sud.

Le vingt-sept juillet mil sept cent dix-neuf, Antoine et Marie font l'acquisition, pour la somme de cinquante livres d'une terre de Jean-Baptiste Jutras (frère de Marie), provenant de la succession de Dominique Jutras et Marie Niquet, père et mère de Marie. La terre d'Antoine continue de s'agrandir.

C'est le dix-sept juillet mil sept cent vingt-trois, devant le notaire Petit, que le sieur Jean-Baptiste Poulin de Courval accorde une troisième concession à Antoine Pinard "qui se trouvera de front sur le grand chenal de la rivière Nicolet du côté du sud-ouest, depuis le côté d'en bas de la concession du nommé Breton, en descendant le long de la rivière jusqu'au petit chenal qui sépare le domaine dans la dite concession, de profondeur jusqu'à l'autre petit chenal qui coupe la dite terre par derrière en allant au sud-ouest de la dite concession tenue." (1) Ce contrat précise que les cens et rentes sont payables au manoir seigneurial et les mêmes clauses de maison et de mouture de grains y sont mentionnées. De plus, le seigneur se réserve le droit de prendre dans la dite concession "les bois nécessaires et propres à la construction d'une église, d'un moulin ou d'un manoir seigneurial." (1)

Antoine a maintenant quarante ans. On peut constater qu'il est encore dans la force de l'âge, actif et entreprenant.

Le premier mariage de l'un de ses enfants, Catherine, marque le début de la deuxième période de sa vie, puisqu'il signifie une diminution de ses obligations.

1- Greffes du notaire Petit, 17 juillet 1723

A ce moment, il est capitaine de milice de la côte de Nicolet.(1) Le capitaine de milice était un citoyen important, influent et respecté de ses concitoyens. Il pouvait être appelé à intercéder en leur faveur ou même aider au règlement de différents en plus de son rôle de milicien.

Donc, Marie-Catherine épouse, le vingt-six août mil sept cent trente-et-un Jean-Baptiste Lemire, fils de François et de Françoise Foucault. Celui-ci est veuf de M.-Catherine Lamontagne et il habite la Baye Saint-Antoine. Il "avantage" son épouse pour une somme de trois cents livres.

Le trente septembre de la même année, c'est Marie-Françoise qui épouse Louis Robida, fils de Jacques et Louise de Guitre. Il possède déjà une terre de trois arpents sur quarante à la Baye Saint-Antoine qu'il apporte à la communauté avec la somme de cinq cents livres de douaire pour son épouse. En un peu plus d'un mois, deux filles auront quitté le toit familial. Cependant, les deux soeurs habiteront la Baye Saint-Antoine.

Claude, fils du sieur Jean-Baptiste Poulin de Courval prit le nom de sa mère (Cressé). Après la mort de son père, il fut administrateur, puis propriétaire de la seigneurie de Nicolet. Il concède d'autres terres à Antoine Pinard: "un restant de terre de ce qui se trouvera de front entre les héritiers de défunt La Garenne et Michel Jutras (frère de Marie) sur quarante arpents de profondeur pour laquelle il devra payer quarante cinq sols en argent et trois chapons vifs ou vingt sols pour chacun. Une autre concession encore de deux arpents et un quart de front sur la même profondeur de quarante arpents sise au même lieu, joignant à la terre ci-dessus par en bas et par en haut au dit Michel Jutras, tenant les deux dites terres par devant sur la rivière Nicolet et par derrière à la dite profondeur par les terres lui ayant été cédées par défunt Jean-Baptiste Poulin de Courval, pour laquelle il devra déboursier annuellement la somme de trente quatre sols et deux chapons ou vingt sols chacun."(2)

1- Contrat de mariage M.-Catherine Pinard/Jean-Baptiste Lemire, notaire Petit, 23 août 1731

2- Greffes du notaire Petit, 9 septembre 1731

Ambitieux et travailleur mais aussi très prévoyant et avisé, le père Antoine pourra établir ses enfants sur de bonnes terres, proches les uns des autres. C'est l'époque où on délaisse un peu la chasse et la pêche pour investir d'avantage dans l'agriculture comme moyen de subsistance.

Plus tard, Antoine et sa femme vendent une terre à leur fils Jean-Baptiste pour la somme de trente livres. Celui-ci n'a que dix-neuf ans. Cette terre a "trois arpents de front sur la profondeur de la concession de son père et est bornée par la rivière Nicolet par devant, par les concessions par derrière, par en bas par la terre de defunt La Garenne et par en haut par la terre de son père." (1) Cette terre en était une que le sieur Poulin de Courval avait concédée à Antoine antérieurement. La redevance des cens et rentes était transférable en même temps que la vente. Il est à remarquer que Jean-Baptiste a déclaré ne savoir signer, tout comme ses père et mère.

L'année suivante, Antoine et Marie font don à Marie-Catherine, leur fille et à son mari Jean-Baptiste Lemire, à condition qu'ils renoncent à leur part d'héritage "d'une terre bornée par en haut par Louis Defosser, par en bas par Bastien Provencher sur la profondeur de l'Isle." Il s'agit de la première concession faite à Antoine, celle que la famille avait quittée. Ce contrat fut passé chez leur gendre Jean-Baptiste. (2)

Deux ans plus tard, ils céderont à Jean-Baptiste, leur fils, une partie de concession, à condition, lui aussi, qu'il renonce à sa part d'héritage. Cette terre mesure trois arpents sur quarante et la rente est de trente sols et un chapon. C'est le deuxième lopin que celui-ci acquiert, dont quatre arpents sont déjà en valeur. (3)

Le quatre novembre mil sept cent quarante-trois, une troisième fille se marie. Il s'agit de Marie-Louise. Elle épouse à la Baye de Saint-Antoine

1- Greffes du notaire Pressé, 4 novembre 1735

2- Greffes du notaire Pressé, 24 janvier 1736

3- Greffes du notaire Pressé, 15 juin 1738

François Didier dit Parisien, veuf de Madeleine Provencher. Pour la pratique religieuse, il était souvent plus facile d'aller à la Baye de Saint-Antoine, car pour se rendre à l'église de Nicolet, il fallait prendre le bac à l'aller et au retour.

Marie-Louise étudia chez les Ursulines aux Trois-Rivières. Elle fut sans doute choyée pour l'époque.(1)

C'est maintenant Joseph qui reçoit de ses parents une partie de terre entre la leur et celle déjà cédée à Jean-Baptiste, leur autre fils. Cette terre est chargée d'une rente de quarante cinq sols et trois chapons. Le contrat mentionne que le reste des biens, meubles et immeubles sont réservés pour les autres enfants lorsqu'ils décideront de faire don de leurs biens. "Lesquels (Antoine et Marie) étant sur leur grand âge, désirant mettre ordre à leurs affaires et se procurer les moyens de vivre plus paisiblement en procurant au sieur Joseph Pinard leur fils un établissement convenable.(2)

A soixante ans, Antoine et Marie ont le souci d'établir leur seul autre fils. Malheureusement, Joseph mourra très jeune, à l'âge de vingt-et-un ans, le 15 novembre 1746.

Le couple entre maintenant dans la dernière étape de leur vie. Au mois de janvier suivant, Marie-Jeanne II se marie à Nicolet avec Pierre Lemire, fils de J.-François et de Françoise Foucault. Catherine et Marie-Jeanne sont mariées aux deux frères.(3)

Concernant Marie-Jeanne II, elle aura reçu le même prénom que sa soeur, la troisième née. Celle-ci étant probablement décédée en bas âge. Il a été impossible de retrouver l'acte de décès. Il était autrefois d'usage courant que les parents redonnent subséquemment à un autre enfant le prénom du disparu.

1- Les Ursulines des Trois-Rivières, tome 1, 1888, page 188

2- Greffes du notaire Caron, 23 février 1744

3- Le mariage eut lieu le 16 janvier 1747

Le cinq juin mil sept cent quarante-sept, Marie-Madeleine épouse Jean-Baptiste Prou, fils de Joseph et Marie-Joseph Dupont.

Puis, c'est le seul fils vivant, Jean-Baptiste, qui convole à son tour. A trente-et-un ans, il choisit Antoinette Prou, soeur de son nouveau beau-frère Jean-Baptiste Prou. Ils se marient à Nicolet le vingt sept septembre mil sept cent quarante sept. Lors de sa convention de mariage faite sous seign privé par Joseph Cardin, récollet, il a appris à signer son nom. Ce contrat de mariage sera enregistré plus tard par le notaire Pillard. Responsable de la descendance actuelle de notre lignée, Jean-Baptiste fera l'objet d'un article subséquent.

Leur dernière fille, Antoinette, quitte elle aussi la maison. A Nicolet, le sept janvier mil sept cent cinquante, elle épouse Jean-Baptiste Lupien, fils de Jean-Baptiste et Marie-Anne Fafard dite Longval.

Les deux vieux se retrouvent seuls. On ne saura jamais si c'est l'ennui qui a "emporté" la bonne Marie, mais treize jours plus tard, on la porte en terre.

Peu de temps après, Antoine décide de partager la terre de la succession de son fils Joseph, décédé quatre ans plus tôt. Les sept enfants feront entre eux des ventes et des échanges.(1) Ce partage se fera de façon particulière pour la part de Jean-Baptiste et Antoinette: "on mettra deux billets dans le chapeau de François Parisien, enfant de 5 ou 6 ans lequel après les avoir remués différentes fois les présentera aux dits Pinard (Jean-Baptiste) et Lupein (Antoinette)." Le premier lot contenant quatre arpents de front sur quarante de profondeur ira à Antoinette et le sort adjugera le second à Jean-Baptiste.

Antoine continue à mettre ordre à ses affaires: "pour se débarrasser de toute inquiétude et vivre tranquille et travailler à la seule affaire de

1- Greffes du notaire Le Proust, 12 et 13 février 1750

son salut, faire abandon, cession, délaissement et transport de tous ses biens mobiliers et immobiliers, tant propres, acquets que conquets etc." en faveur de ses enfants, à charge d'une rente de 250 livres soit une somme de trente cinq livres, quatorze sols et trois deniers chacun. Il ne se gardera que "ses hardes et linges servant à son usage, avec une vache le-tierre et son lit consistant en une couchette, une pallace un lit de plume couvert de coïtil, trois paires de draps et une grosse couverture blanche et une courtépointe de droguet, et deux napes et six serviettes, un fusil, une hache, un plat a barbe." Que demander de plus pour vivre confortablement?(1)

Catherine et Jean-Baptiste ayant déjà reçu leur héritage furent exclus du partage de ces biens.

Le lendemain, Antoine modifie sa décision. Il cède sa pension de 250 livres à son plus récent gendre Jean-Baptiste Lupien, mari d'Antoinette, à condition "de le nourrir, lauger, chauffer et éclairer et de l'entretenir de toutes choses qui luy seront nécessaire tant en santé qu'en maladie, et après son décès tous les enfants seront tenue et obligée de le faire inumer suivant sa condition et ledit Lupien en son nom s'oblige de luy faire dire incontinent après son décès cinquante messe basse de requiem pour le repos de son ame. Et comme ledit Sieur Pinard ne veut point estre obligé de faire demande a tous lesdits enfans de chacun leur cote parts, il constitue des apresent pour son procureur general et spécial la personne dudit Jean-Baptiste Lupien a qui il donne pouvoir de pourluy et en son nom de recevoir de tous lesdits enfans dénomé audit acte d'abandon les parts et portions de la pension." "Lecas arivant que par incompatibilité dumeur ou autrement ledit Pinard ne ce trouve pas bien chès ledit Lupien, ledit cas sera loisible audit sieur Pinard de ce retiré ou bon luy semblera et ledit Lupien sera obligé de luy payer deux cent livres de pension annuelle et de luy faire également dire cinquante messe du 13 février 1750 en présence de Messire Joseph Cardin, prêtre missionnaire dudit lieu et d'Ignace Danniau, habitant. Lesquels témoins ont signé avec le notaire Le Proust, les autres ayant déclaré ne scavoir signer.

1- Greffes du notaire Le Proust, 12 février 1750

Il est clair que notre ancêtre voulait s'assurer d'une retraite exempte de problème...

Cependant, il restait encore sa terre à partager entre les héritiers suivants: Louise, Françoise, Jeanne, Antoinette et Madeleine (ses autres enfants ayant déjà reçu leur part). "Une terre de sept arpents de front environ bornée au sud-ouest (suroist) par le domaine de Nicolet et au nord-est aux héritiers Breton, par le chenal La Barre et petit chenal qui se décharge au lac." Le tout est également divisé, mais cette fois encore, on tire au sort par des billets disposés dans un chapeau.(1)

Moins d'un an plus tard, il mourait à l'âge de soixante-dix ans. Il fut enterré le trois juin mil sept cent cinquante trois.

Toute sa vie, il avait trimé dur, ne reculant devant aucune charge ni engagement. Sa prospérité, fruit de son labeur quotidien n'a pas altéré sa générosité ni son sens de la justice. Tous ses biens furent par lui divisés en parts égales entre ses enfants. Ses gendres eurent le même égard que ses propres fils. Il transmet à ceux-ci son goût pour l'agriculture, cédant à Joseph et Jean-Baptiste chacun une portion de terre, et ce, dès leur dix-neuvième année. Il avait compris qu'il n'est pas de meilleure façon "d'intéresser" ses fils que de leur procurer autonomie et responsabilité.

Isabelle Pinard-Desmarais

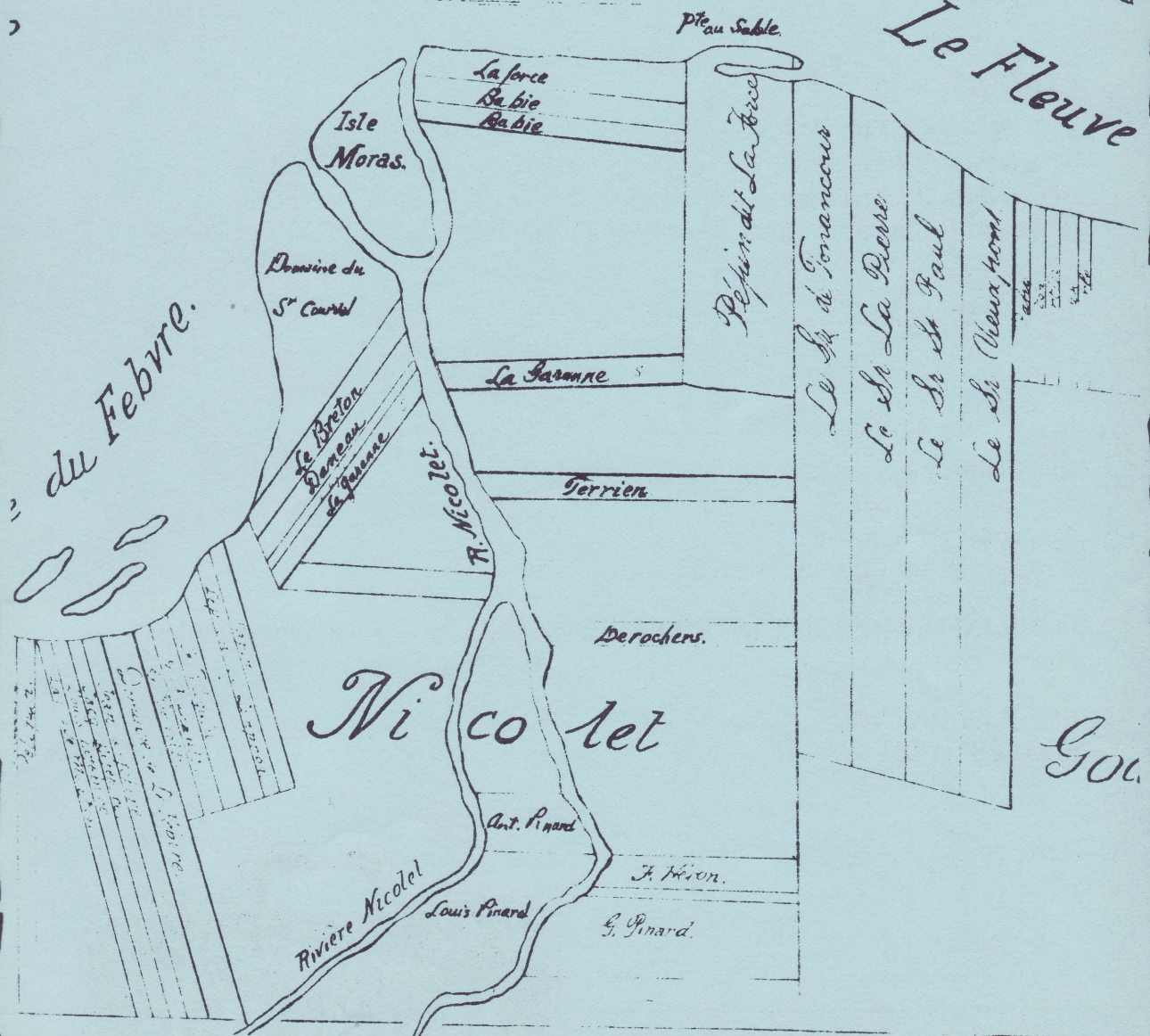
Jacques N. Desmarais

Sources et documentation

- 1- Archives Nationales du Québec
- 2- Jugements et délibérations du Conseil Souverain 1663-1716
- 3- Ministère de la Justice du Québec, Greffes des notaires Adhémar, Veron de Grandmesnil, Pierre Poulain, Petit, Pressé, Caron, Le Proust et Pillard
- 4- Racines, no 30, 1980
- 5- Les Ursulines des Trois-Rivières, P.V. Ayotte, éditeur, 1888
- 6- La Colonisation de la Nouvelle-France, Emile Salone, 1905, réédition Boréal, 1970

- 7- Histoire de Nicolet 1669-1924, Joseph Elzéar Bellemare, imprimerie d'Arthabaska, inc., 1924
- 8- Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, J. Rousseau et G. Bethume, éd. E. D. Tisseyre, Montréal, 1977

Carte cadastrale de M. de Catalogne. - 1708 - 1712.



VOYAGE AU PAYS DE L'ANCÊTRE LOUIS PINARD

Spécialement préparé pour les descendants Pinard, Beauchemin, Florent, Fleurant, Raiche, Lauzière.

DU 6 au 21 JUIN, 1981

CIRCUIT:

PARIS — ROUEN — HONFLEUR (port d'où est parti Champlain) — CAEN — ST-MALO (cité corsaire et port qui vit Jacques Cartier partir à la découverte du Canada) — RENNES — NANTES — LAROCHELLE (Berceau de l'ancêtre Louis Pinard) — POITIERS — CHARTRES et autres.

Réceptions civiques à divers hôtels de ville.
Service d'un guide
Transport en autocar
2 repas par jour durant le circuit.

POUR INFORMATION ET ITINÉRAIRE DÉTAILLÉ, veuillez communiquer avec

ESTELLE RAICHE
(514) 281-1481



JULES PINARD, C. d'A.A.

LES COURTIERS D'ASSURANCES

**PINARD &
LAVERGNE
INC**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

782, Marquis
St-Celestin, Qué.
J0C 1G0
Bur. (819) 229-3636
Trois-Rivières (819) 376-6113
Ville Bécancour (819) 223-2244

ROGER PINARD

FRUITS ET LEGUMES

TROIS-RIVIERES

ALAIN GIRERD

REPRÉSENTANT DES VENTES
SYSTÈMES D'INFORMATIQUE

Hewlett-Packard (Canada) Ltée



**HEWLETT
PACKARD**

275 boul. Hymus, Pointe-Claire, Québec H9R 1G7
Téléphone: (514) 697-4232

Tél.: 694-5849

Henri Dion C.R.
avocat

203 Place Frontenac
Pointe Claire, Qué. H9R 4Z7

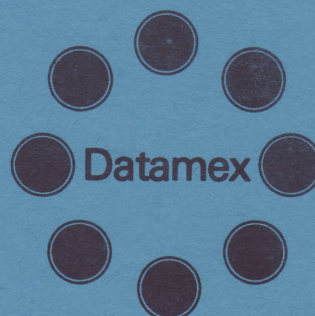
**Une bonne bière
au goût net et franc**



Rallye, le monde!

Les maîtres brasseurs O'Keefe

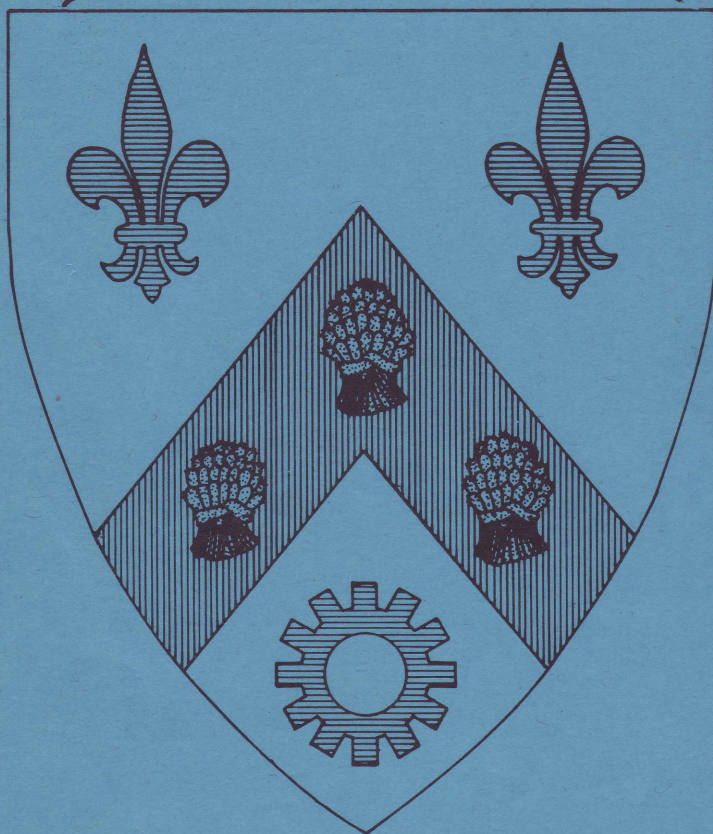
GARAGE JEAN PINARD
1715, boul. des acadiens
st-grégoire tél. 223-2334



Datamex Ltée

785, ave. Lajoie
Dorval, Qué.
H9P 1G7

LES DESCENDANTS DE
Louis Pinard



CONNAISSANCE DU PASSE FOI EN L'AVENIR